



Actualité

**Mario
GOUPIL**Le summum
de la fierté

Page A2



Sherbrooke

**Luc
LAROCHELLE**Les barricades
des abrutis

Page A4



Point de mire

**Gilles
FISSETTE**Andrée Désilets
à fleur de peau

Page A8



Styles

**François
GOUGEON**La campagne
à la ville

Page E1



Sports

**Louis-Éric
ALLARD**Les Castors
frappent un mur

Page D3

IRAK: BUSH ET BLAIR AUGMENTENT LA PRESSION / D10

**Ski acrobatique**
Stéphanie Saint-Pierre
surprend tout le monde
Page D1**Arts et spectacles**
Sylvain Massé: un
costaud au coeur tendre
Page G1

SHERBROOKE / SAMEDI 1er FÉVRIER 2003 / 93e ANNÉE / NO 291

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke dans 159 jours

1.75\$ plus taxes, (Floride 2.00\$)

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Mine Jeffrey ferme

Mais l'employeur se dit prêt à négocier avec le syndicat**Denis
DUFRESNE**

ASBESTOS

Nouveau développement dans la saga de Mine Jeffrey: le contrôleur Raymond Chabot Inc. stoppe les opérations à compter de lundi, le temps de trouver un terrain d'entente avec les trois syndicats en place, à la suite de la décision de la Cour d'appel du Québec, qui lui ordonne de respecter les conventions collectives des trois groupes d'employés.

«Nous cessons les opérations lundi. Le contrôleur avait déjà dit que devant l'obligation d'appliquer les conventions collectives il cesserait les opérations!» a réagi hier, visiblement contrarié, Bernard Coulombe, ex-président de Mine Jeffrey et consultant pour le contrôleur.

«Mais il faut négocier très vite parce que nous perdrons notre achalandage si nous demeurons fermés trop longtemps», prévient-il, rappelant que le projet «Thiokol», qui prévoyait d'ici la fin mars la livraison de 50 000 tonnes d'amiante à différents clients n'est pas terminé.

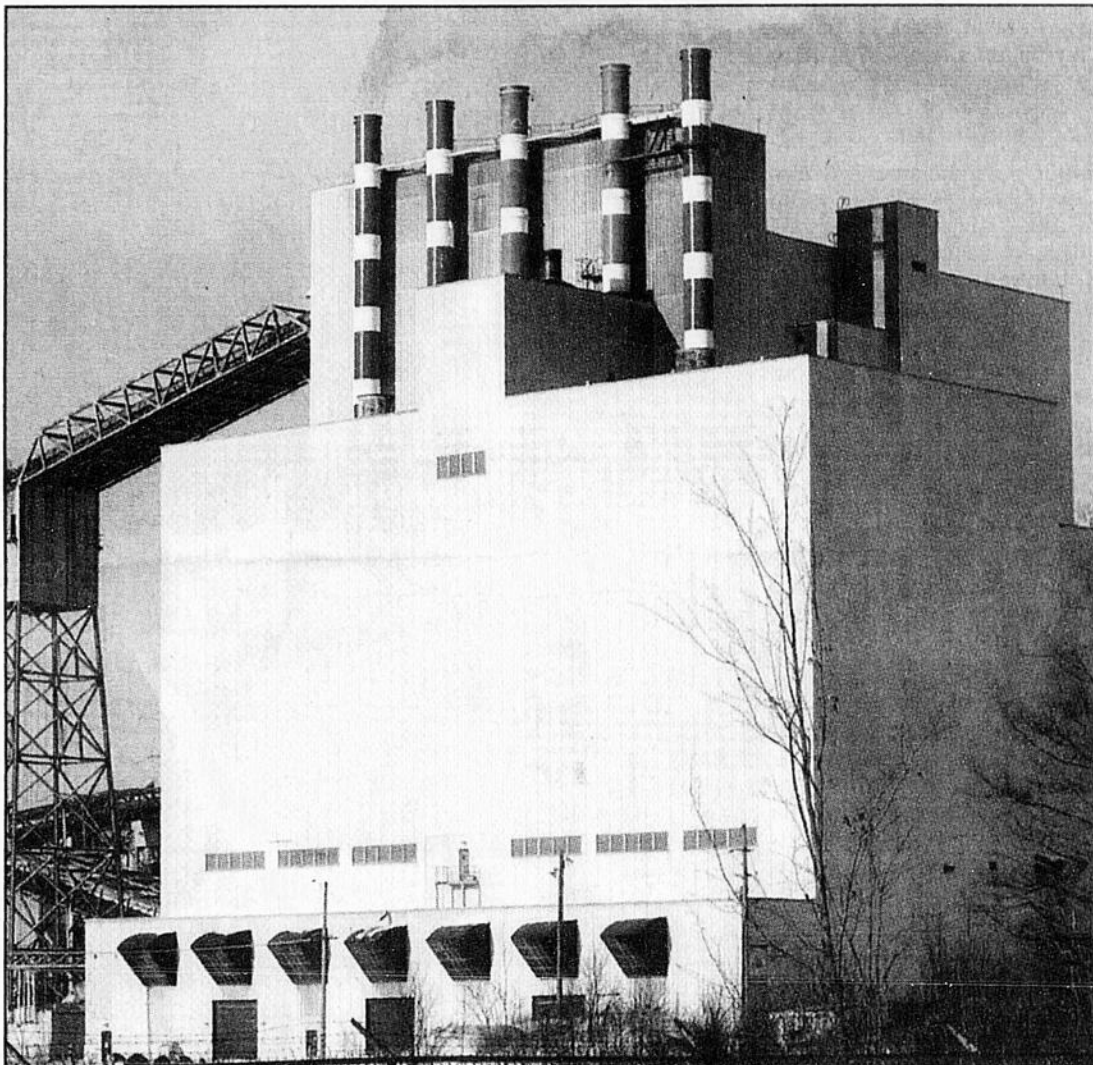
Ironiquement, fait remarquer M. Coulombe, les conventions collectives venaient à échéance hier.

«Ça permettra aux deux parties de ne pas perdre la face!» laisse-t-il tomber, mi-figue mi-raisin.

Le contrôleur se dit pour sa part prêt à négocier, comme le lui suggère d'ailleurs la Cour d'appel, «pour identifier, à l'intérieur des diverses conventions collectives, les aménagements qu'il croit essentiels à la reprise du projet Thiokol».

Rodrigue Chartier, le président du Syndicat national de l'amiante, qui représente les travailleurs de la production, se montre satisfait du verdict de la Cour d'appel et répète que les syndicats sont prêts à négocier avec l'employeur.

«J'aime mieux entendre cela, que de me faire dire qu'ils ferment la porte. On n'a eu aucun nouveau contact avec eux, mais aussitôt qu'ils veulent discuter, on est disponible!» affirme-t-il.



La Tribune, archives

Pendant que le Syndicat national de l'amiante salue une victoire «historique» avec le jugement rendu hier en Cour d'appel du Québec et que les acteurs sociaux, politiques et économiques cherchent à relancer la région, le ciel n'a jamais paru aussi menaçant au-dessus de Mine Jeffrey à Asbestos.

DEUX TEXTES À LIRE EN A3

Appel à la négo

Dans une décision unanime, rendue dans un délai exceptionnellement court, en raison du caractère inédit de la cause, les juges Michel Robert, Melvin L. Rothman et Pierre Dalphond, font valoir que l'employeur doit respecter les trois conventions collectives (production, policiers-pompiers et employés de bureau) et négocier avec les syndicats, même s'il s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (loi C-36).

Ils renversent donc en partie celle de la Cour supérieure rendue à la fin novembre, à Sherbrooke, qui autorisait le contrôleur à reprendre les opérations de la mine sans être assujéti aux conventions collectives de travail.

Le juge Pierre C. Fournier avait aussi permis au contrôleur de signer des contrats individuels avec les quelque 250 travailleurs rappelés au boulot.

Or, selon la Cour d'appel, «le juge aurait dû déclarer plutôt que le contrôleur devait négocier avec les appelants (le syndicat) les modifications considérées nécessaires. J'invite d'ailleurs les parties dans le cadre de négociations urgentes et de bonne foi à convenir des amendements requis, s'il en est, pour compléter la réalisation du projet Thiokol».

Bernard Coulombe se dit confiant que les syndicats se montreront ouverts:

«Je pense qu'ils sont sérieux. Il ont remporté une victoire de principe puisqu'ils gagnent leur convention collective, mais lundi la production arrête et le syndicat recevra une communication officielle».

Et la relance?

Pour ce qui est de l'avenir à plus long terme de Mine Jeffrey, M. Coulombe rappelle qu'il mise beaucoup sur le projet Thiokol pour relancer l'entreprise.

Voir MINE JEFFREY FERME en page A3

Le PQ se remet à rêver d'un troisième mandat

Jocelyne Richer (PC)

TROIS-RIVIÈRES

Les observateurs de la scène politique s'entendent pour dire que si des élections générales avaient eu lieu à l'automne, le Parti québécois allait tout droit à l'abattoir. Mais depuis le vent a tourné et, à la lumière des plus récents sondages, les 400 militants péquistes réunis ce week-end à Trois-Rivières en conseil national peuvent désormais affirmer, sans s'attirer de sourires condescendants, qu'un troisième mandat d'affilée est possible.

En prévision d'un scrutin attendu dès la mi-avril, ce rassemblement serait donc une des dernières occasions offertes au premier ministre Bernard Landry de fouetter l'ardeur des troupes. Il a demandé à son entourage de tout mettre en oeuvre pour que le parti soit prêt

à démarrer la machine à la mi-mars.

Un ultime rendez-vous avec ses militants avant la campagne électorale sera le congrès d'orientation du parti, du 7 au 9 mars, à Montréal.

Il ne faut pas s'attendre à de grands débats de fond ce week-end car le conseil national sera davantage axé sur l'organisation, la campagne de financement et les derniers préparatifs en vue de l'élection, tandis que le congrès d'orientation de mars servira à peaufiner le programme et à fixer les engagements électoraux.

Pour mener à bien la prochaine campagne, le Parti québécois a besoin de renflouer ses coffres. Au cours des deux prochains mois, il tentera d'accumuler 4,3 millions \$.

Coup sur coup, cette semaine, deux sondages ont indiqué au premier ministre qu'il avait eu raison de franchir le cap de la cinquième année de mandat

et de ne pas déclencher d'élections l'automne passé.

Après avoir tiré de la patte dans les sondages depuis plusieurs mois, loin derrière l'Action démocratique et le Parti libéral, le PQ se classe maintenant bon deuxième, mais pratiquement à égalité avec ses concurrents, avec 31 pour cent des appuis, selon CROP et Léger-Marketing. Il est aussi premier dans les intentions de vote des francophones, loin devant le PLQ et l'ADQ, autre signe qui indique que tous les espoirs sont permis.

Cependant, le taux de satisfaction envers le gouvernement de Bernard Landry demeure relativement faible, à 42 pour cent.

**Bernard Landry à
coeur ouvert (B8)**

Sept jeunes prennent le large à Val-du-Lac

René-Charles Quirion et

Isabelle Pion

SHERBROOKE

Le Centre jeunesse de l'Estrie, mieux connu sous le nom de Centre Val-du-Lac du chemin Blanche de l'arrondissement Vallons-du-Lac, a eu à composer avec la fugue de sept de ses pensionnaires dans la nuit de jeudi à hier.

Les fugues ont commencé en fin de journée jeudi, où deux jeunes ont pris la poudre d'escampette, suivis d'un autre à 17 h. Deux autres fugues ont été signalées à 20 h 30 au Service de police de Sherbrooke. Comme si ce n'était pas assez, deux autres jeunes gardés à Val-du-Lac ont pris la fuite à 21 h 45.

Le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin, indique que cette situation n'est pas exceptionnelle. Le SPS a enregistré 230 fugues du Centre Val-du-Lac en 2000 et 284 en 2001.

«Nous les retrouvons toujours assez facilement. Le signalement est donné à nos patrouilleurs qui sont plus vigilants. Habituellement, ce sont les jeunes qui se livrent eux-mêmes», explique le porte-parole du SPS.

Les sept adolescents en fugue sont pour la plupart placés au Centre jeunesse de l'Estrie par les services sociaux ou doivent purger des petites sentences. Parmi la clientèle, certains sont placés sous la Loi de la protection de la jeunesse, d'autres sous la Loi des jeunes contrevenants. Les premiers se retrouvent donc en aire

ouverte et les autres en garde fermée. Tous les jeunes qui se sont enfuis sont âgés entre 16 et 17 ans et proviennent de pavillons différents.

«Ce ne sont pas des jeunes dangereux. Les plus dangereux sont maintenant en garde fermée», indique Michel Martin.

«Une question d'heures ou de jours»

Pour la directrice générale du centre, Sylvie Lapointe, l'événement ne constitue pas une nouvelle en soi, puisque les fugues sont fréquentes. «Ce n'est pas une unité à sécurité maximale; ce sont des enfants avec certaines libertés!»

Selon elle, les intervenants reçoivent comme consigne de ne pas faire mal aux enfants et de ne pas négliger leur propre sécurité afin de les empêcher de se sauver. D'ailleurs, il y a plus d'un an, 15 d'entre eux avaient profité d'une sortie commune pour prendre la fuite.

«L'inquiétude que l'on a, c'est de penser qu'ils soient assez débrouillards pour trouver un gîte. On fait nos recherches pour les retrouver. Habituellement, on les retrouve: c'est une question d'heures ou de jours», souligne-t-elle en précisant qu'ils reviennent parfois avec leurs parents, avec les policiers ou leurs avocats, par exemple. On prend les moyens nécessaires pour que la majorité reste là. Mais ce n'est pas parce qu'ils sont délinquants qu'ils ne sont pas brillants.»

Elle souligne cependant que des correctifs seront apportés au grillage qui aurait permis à certains de ces fugueurs de s'enfuir.

SHERBROOKE AUTOHAUS Audi
4421 boul. Bourque, Rock Forest
(819) 564-2834

Météo

NUAGEUX ET DOUX
Maximum 1 Minimum -5

Index

Ann. class. C1	Météo	C5
Arts	G1 H1 Mots croisés	C7
Décès	D8 Opinions	A14
Économie	B1 Sorties	H4
Éphémérides	C14 Sports	D1
Horoscope	C11 Styles	E1
Loterie	A2 Tourisme	F1

LaTribune

*écrit
l'histoire
au
quotidien*

À LIRE LUNDI

Mérite
estrien:
Du
théâtre
différent
avec
Angèle
Séguin

La Tribune1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.caPRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise BoisvertVICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René MorinRÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.caRÉDACTEUR EN CHEF
Maurice CloutierDIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel MorinADJOINT AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR
René BéliveauADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION

DIRECTEUR
André RobergeADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel DoyonPUBLICITÉ
(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François FouquetADJOINTS
Alain LeClerc
Christian MaloANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André CusseauADJOINT
Serge Nadeau

Le summum de la fierté

**Mario
GOUPIL**

SHERBROOKE

De tous les grands-papas qui se bercent au ciel, il ne doit pas y en avoir un plus fier que celui de Conrad Chapdelaine aujourd'hui. Imaginez donc, le petit-fils d'Elias Chapdelaine est nommé juge à la Cour du Québec, district de Saint-François. Pour lui, ce doit être le comble du bonheur, le summum de la fierté.

Les parents de Conrad Chapdelaine entretenaient l'espoir que leur fils aîné, troisième enfant d'une famille qui allait en compter 15, devienne prêtre. Dès l'âge de 11 ans, ils l'ont d'ailleurs inscrit au Séminaire de Nicolet. Mais le grand-père Elias nourrissait, lui, d'autres ambitions pour son petit Conrad.

«Grand-papa, un menuisier-charpentier qui est devenu veuf assez jeune, habitait chez nous, rappelle le principal intéressé. A chaque dimanche, il recevait la visite de son grand ami, le juge Péloquin de Sorel. C'était quelque chose dans un petit village de 1900 âmes vivantes. Moi, j'étais toujours avec mon grand-père et je me rappelle qu'un jour il m'avait glissé à l'oreille: 'J'aimerais bien ça, Conrad, si tu devenais avocat...'».

Grand-papa n'a pas eu à insister.

Il va sans dire que le petit Conrad, comme bien des enfants de son âge, vouait une admiration sans borne à son grand-père. Le plus élémentaire conseil, la remarque la plus banale ou le plus petit mot d'encouragement de sa part revêtait une très grande importance à ses yeux. Aussi, ce jour-là, Conrad Chapdelaine a su ce qu'il allait faire dans la vie.

Aujourd'hui, après 27 ans de pratique comme criminaliste, Me Conrad Chapdelaine devient juge. Comme l'ami de son bien-aimé grand-père, qu'il a malheureusement perdu alors qu'il n'avait que 13 ans. Le choc fut terrible.

Même si le principal intéressé refuse de commenter l'information, c'est mercredi que le ministre de la Justice a informé l'avocat sherbrookoise de sa nomination.

Il lui a toutefois demandé de garder le silence jusqu'à ce que la nouvelle soit rendue publique, deux jours plus tard.

Jeudi, Me Chapdelaine s'est tout de même permis une entorse à la promesse qu'il avait faite. Il a en effet téléphoné à son père, Paul-Émile, 79 ans, qui habite toujours la résidence familiale de St-François-du-Lac, entre Sorel et Nicolet.

«Papa, je suis juge maintenant...», lui a-t-il fièrement annoncé.

«Pour que je l'appelle ainsi, en pleine semaine, il savait qu'il se passait quelque chose d'important. Mon père n'est pas un homme très expressif, mais j'ai senti beaucoup de fierté dans sa voix», confie le nouveau juge.

Paul-Émile Chapdelaine viendra d'ailleurs rendre visite à son fils en fin de semaine pour son anniversaire. Le nouveau juge, lui-même père de trois enfants et nouveau grand-papa depuis 19 mois, aura 51 ans demain.

Ses trois enfants, Myriam, 30 ans, Raphaël, 27 ans et David, 24 ans, qui lui complète actuellement son cours en Droit, seront de la fête également.

.....

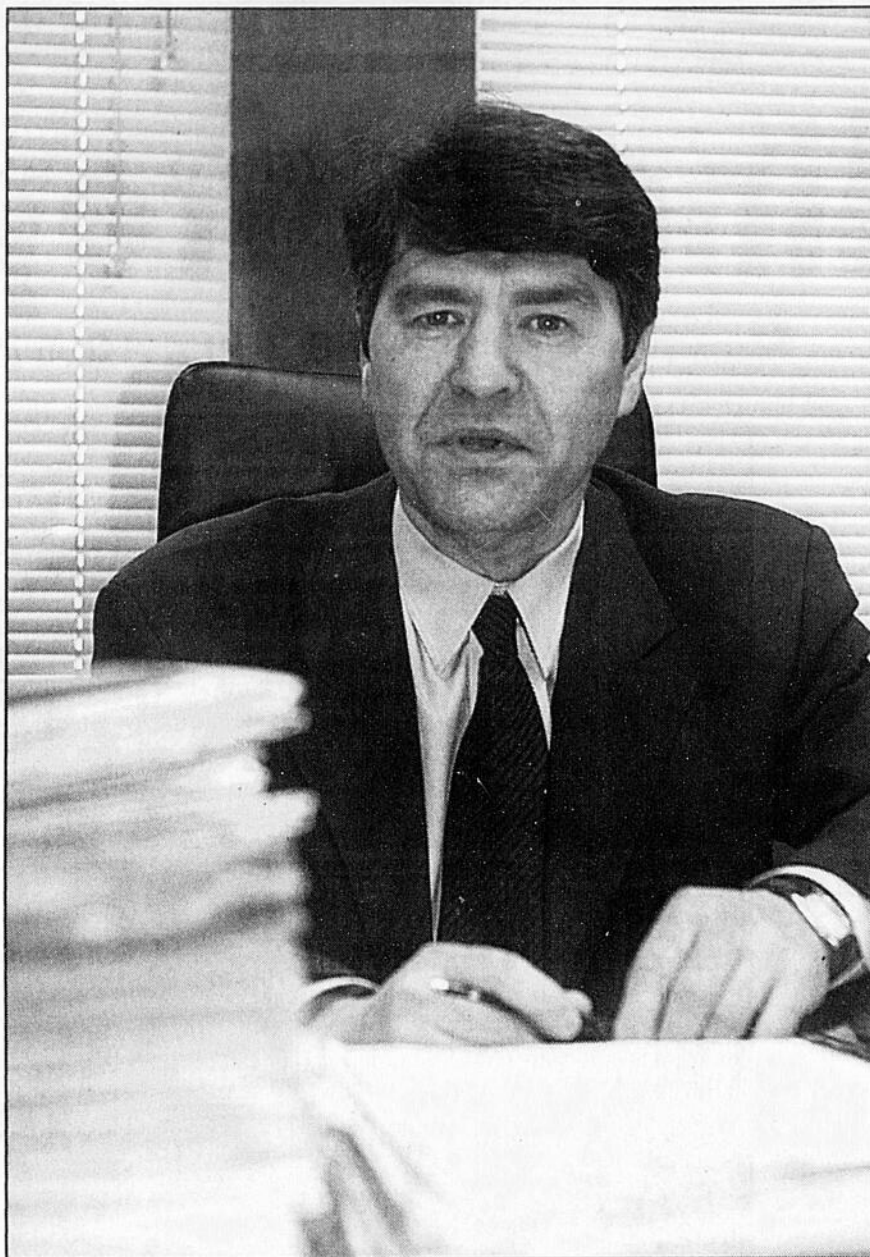
Évidemment, le téléphone n'a pas dérogé de la journée, hier, au bureau de Me Chapdelaine. Les félicitations fusaient de toutes parts.

Celui-ci devra maintenant se départir des 600 dossiers dont il était le procureur, avant de siéger pour la première fois comme juge à la Cour du Québec. Son associée, Me Myriam Lachance, devrait hériter de plusieurs de ces dossiers, alors que d'autres seront éventuellement remis entre les mains de différents procureurs, avec l'assentiment des clients bien sûr.

Le nouveau juge Chapdelaine devra aussi se retirer de toutes les causes sociales et communautaires dans lesquelles il s'était grandement investi.

Il devra notamment vendre ses parts dans l'équipe de hockey des Castors de Sherbrooke, lui qui est le deuxième plus important actionnaire de l'équipe. La LHJMQ devra vraisemblablement s'en mêler. Les parts de Conrad Chapdelaine seraient estimées à 150 000 \$.

Le nouveau juge devra aussi renon-



Aujourd'hui, après 27 ans de pratique comme criminaliste, Me Conrad Chapdelaine devient juge.

Imacom, Claude Poulin

Six nouveaux juges à la Cour du Québec

La Tribune

Le ministre de la Justice et Procureur général, Normand Jutras, a annoncé hier que le gouvernement du Québec avait procédé, lors du Conseil des ministres de mercredi dernier, à la nomination de six nouveaux juges à la Cour du Québec.

Outre Me Conrad Chapdelaine, qui a été admis au Barreau en 1975, qui a été substitut du Procureur général pen-

dant quatre ans, puis criminaliste à l'aide juridique, mais qui oeuvrait présentement en pratique privée, les nominations sont Louise Villemure, Richard Laflamme, Serge Laurin, André Perreault et Michel A. Pinsonnault.

Mme Villemure ainsi que messieurs Perreault et Pinsonnault ont été nommés à Montréal. Messieurs Laflamme et Laurin ont été nommés respectivement à Rouyn-Noranda et Gatineau.

Admise au Barreau en 1975, Louise Villemure a pratiqué le droit criminel au Bureau des substituts du Procureur général à Montréal. Depuis 1988, elle était substitut en chef adjointe.

Admis au Barreau en 1986, Richard Laflamme a d'abord exercé la profession d'avocat en cabinet privé. En 1988, il est nommé substitut du Procureur général et substitut en chef en 1995.

Serge Laurin a été admis au Barreau en 1983 et a pratiqué le droit civil et commercial en cabinet privé. Il a également agi à titre de médiateur dans ces domaines. Entre 1992 et 1995, il a été professeur à l'École du Barreau et, en 2002, il a été élu bâtonnier du Barreau de Hull.

C'est en 1980 que André Perreault a été admis au Barreau et depuis, il a acquis une vaste expérience en droit criminel, pénal et administratif. Depuis septembre 2001, il occupait le poste de substitut du Procureur général du Canada.

Pour sa part, admis au Barreau en 1975, Michel A. Pinsonnault a exercé le droit en cabinet privé dans divers secteurs tels les litiges commerciaux, bancaires, administratifs, immobiliers et constitutionnels. Il a été bâtonnier du Barreau de Montréal en 2000-2001.

Annonces classées

Gratuit le samedi *

* lorsque vous réservez pour 3 jours en semaine

LaTribune

Réservée aux particuliers, cette offre spéciale est en vigueur jusqu'au 1er mars 2003 (dernière parution), et ne peut être combinée à une autre promotion. L'annonce peut être annulée, mais ne peut être remboursée ni modifiée.

(819) 564-2222, 1-800-567-6955

En prime
votre annonce
sur
cyberpresse.ca

immobilier • véhicules automobiles • emplois • santé • meubles • animaux
• articles de sport • rencontres • amitié • garderies • formation • ordinateurs...

 LOTO QUÉBEC		Résultats TVA, le réseau des tirages				
Le Mini Tirage du 2003-01-31		Panéo Tirage du 2003-01-31				
NUMÉROS		Panéo Spécial				
877917	50 000 \$	06	07	08	09	12
77917	5 000 \$	17	22	23	31	32
7917	250 \$	38	40	41	44	46
917	25 \$	49	53	54	65	70
17	5 \$					
87791	1 000 \$					
8779	100 \$					
877	10 \$					
Quinté Tirage du 2003-01-31		Extra Tirage du 2003-01-31				
774 3835		473164				
Super 7 Tirage du 2003-01-31		Complémentaire (35)				
04 10 15 18 40 46 47						
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.						
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX						



5,34 %*

Simplement formidable !

Hypothèque à taux fixe: 5,34 % pour 5 ans.

L'HYPOTHÈQUE SIMPLIFIÉE » 1 866 BLC-2088



BANQUE
LAURENTIENNE

*Le taux annuel du coût d'emprunt sur le terme du prêt (TAC) sera généralement égal au taux d'intérêt indiqué. Le TAC est basé sur un prêt type qui constitue une représentation fidèle de l'ensemble des prêts offerts. Cependant, dans certaines circonstances, certains frais pourraient s'ajouter au taux d'intérêt qui auraient pour effet d'augmenter le TAC. Cette offre d'une durée limitée est sujette à changement sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Les prêts sont sous réserve d'approbation du crédit. Certaines conditions s'appliquent. Taux en vigueur au 30 janvier 2003.

Une victoire «historique»

Les droits des travailleurs assurés par la décision de la Cour d'appel

Denis Dufresne
ASBESTOS

Le Syndicat national de l'amiante a non seulement remporté une bataille pour le respect des droits de ses membres, mais aussi une victoire pour l'ensemble du mouvement syndical canadien, croit son président Rodrigue Chartier.

«Si on est rendu là aujourd'hui, c'est grâce aux travailleurs! Même si une entreprise se place sous la Loi C-36 (Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies), on veut que les conventions collectives s'appliquent et, s'il y a des besoins, on peut négocier», explique M. Chartier.

Le Syndicat national et l'amiante, qui représente une bonne partie des quelques 250 travailleurs touchés, qualifie même «d'historique» la décision de la Cour d'appel.

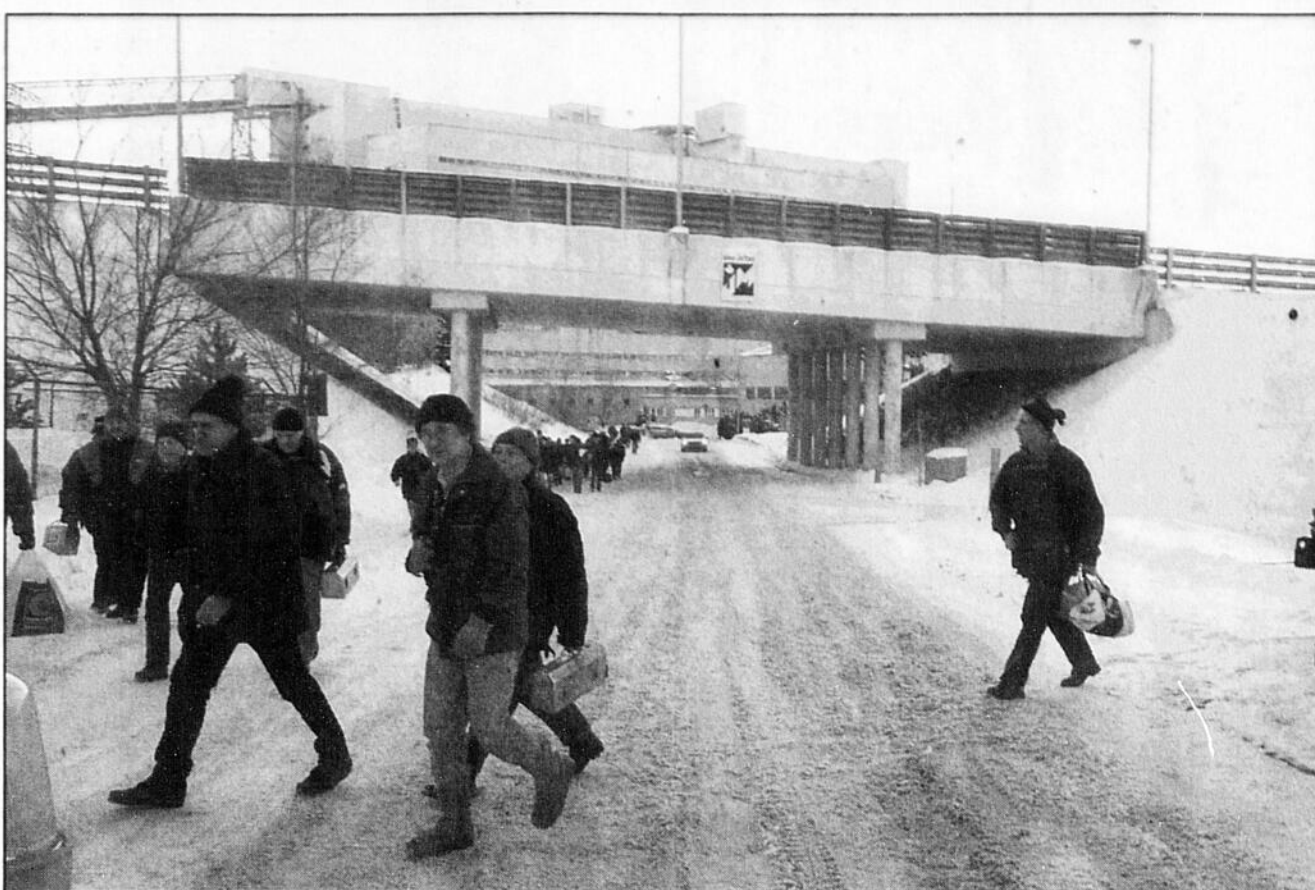
«Oui, parce qu'avec la loi C-36, plus personne n'avait de droits. Le premier jugement (celui de la Cour supérieure) disait que seul l'argent prime, que les droits des travailleurs ne comptent pas!», explique-t-il.

M. Chartier reconnaît que les syndiqués ont joué gros en s'adressant à la Cour d'appel, alors que le contrôleur les avait prévenus qu'il ne pourrait exploiter la mine s'il était lié aux conventions collectives.

«C'est une grande victoire, mais il y avait un risque et on en était tout à fait conscient. On a tenu deux assemblées générales et les gars étaient derrière nous. Au fond, on n'avait pas le choix: on s'écrasait, ou on se battait avec courage», fait-il valoir.

«Jamais on ne portera l'odieuse (d'une fermeture de la mine) parce que c'est Mine Jeffrey qui nous a amené là», ajoute M. Chartier.

Ce fils de mineur, qui est entré à la mine en 1967, rappelle que les travailleurs de l'amiante ont mené dans le passé de durs combats pour leurs droits, mais ont aussi démontré qu'ils sont capables de négocier lorsque les



À leur sortie du travail, en fin d'après-midi, hier, les syndiqués interpellés par les médias ont été avertis de commentaires sur la décision de la Cour d'appel.

temps sont durs.

«Ce qui nous importait, c'était la convention collective et aujourd'hui on dit: «On est des gens responsables et on est prêt à négocier!», dit-il.

À leur sortie du travail, en fin d'après-midi, hier, les syndiqués interpellés par les médias ont été avertis de commentaires sur la décision de la Cour d'appel. Du reste, plusieurs d'entre eux en ignoraient le contenu, puisque celle-ci a été rendue publique peu après midi.

Une porte nationale

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD), accueille aussi très positivement la décision de la Cour d'appel du Québec, qui oblige maintenant le contrôleur à «négocier avec les syndicats au même titre que les autres créanciers».

Selon elle, il s'agit d'une «victoire à portée nationale» qui permet de clarifier la portée de la Loi C-36, adoptée par

le Parlement canadien dans les années 30 dans un contexte de crise économique.

«Dans leur décision, les juges Robert, Rothman et Dagher rappellent que la signature de contrats individuels, dans le contexte où une convention collective s'applique, viole le monopole de représentativité des travailleurs», dé-



Rodrigue Chartier

clare François Vaudreuil, président de la CSD.

«De même, ils statuent que ce que le contrôleur de la Mine Jeffrey considèrerait comme être une «suspension» de la convention collective est, en réalité, une modification des conditions de travail et que celles-ci ne peuvent être modifiées sans l'accord des trois syndicats concernés, le cas échéant», poursuit-il.

Selon M. Vaudreuil, «c'est une décision à grande portée parce qu'elle vient rappeler à tout employeur au pays qu'il ne peut utiliser cette loi pour éviter l'application de conventions collectives».

Vallières confiant qu'une entente va relancer les opérations

Denis Dufresne
SHERBROOKE

lorsque les marchés vont reprendre, on se soit repositionné», plaide-t-il.

Il constate toutefois que la décision de la Cour d'appel ne traite pas des questions liées au fonds de pension des travailleurs retraités.

«Ce n'est pas rassurant», dit-il.

Le temps presse

Mario Morand, président du Centre local de développement de la MRC d'Asbestos, est aussi d'avis que les parties doivent tout mettre en oeuvre pour assurer la relance de la mine d'amiante.

«On avait signifié aux travailleurs que le recours aux tribunaux était risqué; on a le résultat! Donc, l'espoir pour nous est que la négociation soit rapide en vue de réaliser le plan de relance», dit-il.

«Au fond, il y a deux enjeux: les coûts de production pour le projet Thiokol et le maintien d'un nombre de clients suffisant pour assurer la survie de la mine jusqu'à ce que le marché reprenne», ajoute M. Morand.

MINE JEFFREY FERME

Suite de la page A1

«La loi C-36 est là pour nous permettre de faire des arrangements avec les créanciers; le fait de continuer nous permettra de conserver la base de nos clients pour pouvoir repartir lorsque le marché de l'amiante reprendra».

Raymond Chabot Inc. a pris le contrôle des installations de 7 octobre dernier, à la suite d'une ordonnance de la Cour supérieure, afin de protéger les actifs de la mine, en difficulté financière. Il avait par la suite obtenu un contrat susceptible de générer des profits de 2,1 millions \$ et s'était à nouveau adressé au tribunal pour surseoir à l'ap-

plication de la convention collective.

La décision de la Cour d'appel prévoit également le paiement, rétroactivement au 7 octobre, des avantages sociaux pour les employés rappelés au travail.

Sa décision n'a toutefois aucune portée sur le paiement des avantages sociaux des employés retraités, ni sur les cotisations au régime de retraite, dont le déficit actuariel est de 35 millions \$, considérés comme des créances au même titre que les autres.

Guy Denault aurait refusé que ses soins soient assurés par un autre organisme

David Bombardier
SHERBROOKE

Avant de se retrouver à l'hôpital en raison d'un nombre insuffisant d'heures de physiothérapie, le Sherbrookoise Guy Denault aurait refusé que ces heures soient assurées par l'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile plutôt que par le CLSC. Aucun employé de l'Alliance ne semble toutefois formé pour prodiguer de tels soins.

«Nous étions prêts à payer entièrement le service sous forme d'allocations, mais M. Denault a refusé», a soutenu hier le commissaire local à la qualité et porte-parole du CLSC de La-Région-Sherbrookoise, Maurice Compagnat.

M. Denault recevait depuis deux ans la visite d'un physiothérapeute du CLSC, ce qui lui permettait d'être relativement autonome malgré sa maladie dégénérative, la sclérose en plaques. En décembre, le CLSC lui a coupé de moitié ses heures de physiothérapie et M. Denault a finalement dû être hospitalisé la semaine dernière après avoir perdu l'usage de ses bras, de ses mains et de ses jambes. Il devra être suivi pendant plusieurs semaines par l'unité de réadaptation du pavillon D'Youville, où il occupera une chambre.

Un budget restreint

Le porte-parole du CLSC, qui se refusait jeudi à tout commentaire, affirme maintenant que M. Denault recevait chaque semaine un nombre très important d'heures de services à domicile. Avec un budget restreint, le CLSC n'emploie présentement l'équivalent de d'un physiothérapeute et demi pour desservir une population d'environ 150 000 personnes.

Pour sauver des sous sans pour autant nuire à l'état de santé de M. Denault, le CLSC n'avait d'autres choix que de diriger celui-ci vers l'Alliance, explique M. Compagnat.

Vérification faite auprès de l'Alliance, les personnes qu'elle emploie ne sont généralement pas qualifiées pour exécuter des exercices de mobilisation sur des bénéficiaires. L'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile se concentre plutôt sur l'aide à la vie domestique (repas, entretien ménager, etc.). «Nous étions prêts à former une personne de l'Alliance» pour prendre la relève du physiothérapeute, souligne le porte-parole du CLSC.

S'il avait décidé de revenir sur sa décision et de ne plus faire appel à l'Alliance, le CLSC aurait vraisemblablement créé un précédent. D'autres patients auraient alors pu refuser les éventuelles décisions du CLSC en invoquant le cas de M. Denault, notamment pour de l'entretien ménager confié à une coopérative de services à domicile. Le CLSC n'a fina-

lement pas plié, avec le résultat que l'on connaît.

Sous-financement

Le délégué régional et député de Johnson, Claude Boucher, convient que les soins à domicile sont sous-financés actuellement. «Mais l'argent est à Ottawa», répète-t-il. M. Boucher dit par ailleurs «faire confiance en l'établissement (le CLSC), qui doit vivre avec des contraintes budgétaires».

Pour sa part, l'adjointe du chef de l'opposition officielle et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, déplore qu'un bénéficiaire qui aurait pu demeurer chez lui avec des soins appropriés se retrouve aujourd'hui à l'hôpital. «Ça coûte deux fois plus cher à l'État et ça engorge le système, souligne-t-elle. Il faut que le système de santé soit capable de donner des soins à domicile pour que les personnes puissent demeurer le plus longtemps possible à la maison.»

La députée de Saint-François estime que le système de santé est «malade» et dénonce les choix politiques du parti au pouvoir. «Plutôt que d'injecter de l'argent dans les casinos, il faut en injecter dans la santé», indique-t-elle, en ajoutant que la population et le Parti libéral du Québec attendront de pied ferme le ministre de la Santé, François Legault, lors de sa visite à Sherbrooke prévue ce mois-ci.

Fini le PiPi au lit!

Partout au Québec

Clinique du Rêveil

- Traitement efficace de l'Enurésie
- Location de moniteurs Enurétiques

DOCUMENTATION GRATUITE
819-562-8026

Qu'est-ce qui rend l'hiver plus doux pour votre budget?



LA SENTRA DE NISSAN

- Climatiseur • Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8 L de 126 chevaux • Pneus toutes saisons de 15 po • Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables • Essuie-glaces à balayage intermittent • Dossier arrière rabattable 60/40 • Et beaucoup plus!

En location **219\$** /MOIS*
0\$ dépôt de sécurité!
Comptant initial de 995\$
Transport et préparation inclus!

1,8%
financement à l'achat**

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS
sur financement à l'achat*

*L'offre «Aucun paiement pendant 90 jours» s'applique à tous les modèles Sentra 2002-2003 dont le financement à l'achat est assuré exclusivement par les services NCFI. Aucun intérêt les 60 premiers jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par l'acheteur. Après 60 jours, l'acheteur doit payer mensuellement le capital et les intérêts conformément aux termes prévus au contrat. *Location de 48 mois pour la Sentra 2003 • Option Plus • (C4GLS B100) Acompte ou échange équivalent de 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation, assurance, frais d'enregistrement RDPRM, obligations sur pneu neuf et frais du concessionnaire en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent varier d'une province à l'autre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature «DECOURRIR» et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissan.ca 1 800 387-0122



090089



Vue sur
SHERBROOKE
Luc LAROCHELLE
llarochel@latribune.qc.ca

Les barricades des abrutis

Le zèle derrière certaines décisions de nos dirigeants frise l'indécence. C'est assez pour que chacun de nous développe un complexe d'infériorité en ne se trouvant plus que des instincts suicidaires.

Où sont passés le jugement et le discernement? Ils sont disparus. Et le sens des responsabilités? Il a été largué par-dessus bord quand les bureaucrates sont montés à l'abordage. Ils ont pris le contrôle et sont les maîtres absolus d'une société à risque nul dans laquelle les abrutis sont barricadés, protégés par toutes sortes de règlements.

Tout porte à croire que le risque de glisser en hiver à partir du promontoire du parc Jacques-Cartier, en direction le lac des Nations, est apparu lors du retrait des glaciers, il y a plusieurs dizaines de milliers d'années. Les enfants des Howard, des Nicol, des Desruisseaux ou des Nadeau ont déjà lancé leurs luges et leurs traînes sauvages du même endroit, mais leurs parents étaient sans doute moins responsables que nous!

Une vigile a récemment crié gare et signalé ce danger à un fonctionnaire. Un autre fonctionnaire s'est rendu sur place. Il a conclu qu'une société évoluée et responsable comme la nôtre ne pouvait plus tolérer un risque pareil. La Ville, par l'intermédiaire de l'arrondissement de Jacques-Cartier, s'est empressée d'aller planter un écriteau dans le parc: dorénavant, la glissade est strictement interdite.

Demandez à vos parents de vous conduire vers des lieux plus sûrs, le parc Victoria ou le mont Bellevue, où vous aurez la certitude que des fonctionnaires ont soigneusement étudié le niveau de risques auquel vous serez exposés et où d'autres fonctionnaires sont payés pour veiller sur votre sécurité, suggère-t-on maintenant aux enfants.

Avant d'en arriver à cette mesure radicale, encore une fois, il n'y a pas eu la moindre discussion. La Ville n'a même pas songé à exploiter l'effet de surprise, à capitaliser sur sa «découverte» pour exhiber sa vigilance. Aviez-vous vu la menace qui vous pendait au bout du nez? Non? Nous si, et pour votre bien-être, nous voulons l'éliminer.

Un kilomètre de clôture métallique est déroulé chaque été autour du parc Jacques-Cartier durant la Fête du lac ou les autres grands événements populaires. Une centaine de mètres de clôture de plastique ou un «bordage» de neige, soufflé en nettoyant la promenade, ainsi qu'un panneau de mise en garde auraient logiquement suffi pour réduire considérablement le danger.

D'éventuelles poursuites pour des blessures causées par des installations municipales inadéquates, vous y avez songé? Ça aussi, c'est préoccupant pour la Ville. Tellement préoccupant que les municipalités ont réussi à obtenir du gouvernement provincial qu'il adopte une loi les protégeant — comme le ministère des Transports — contre toute réclamation adressée pour les bris automobiles causés par le mauvais entretien du réseau routier.

Tout porte à croire que le risque de glisser en hiver à partir du promontoire du parc Jacques-Cartier, en direction le lac des Nations, est apparu lors du retrait des glaciers, il y a plusieurs dizaines de milliers d'années. Les enfants des Howard, des Nicol, des Desruisseaux ou des Nadeau ont déjà lancé leurs luges et leurs traînes sauvages du même endroit, mais leurs parents étaient sans doute moins responsables que nous!

Vous fracturez le nez de votre voiture contre un poteau parce qu'une profonde crevasse dans la chaussée a fendu un de vos pneus et que vous avez perdu le contrôle, vous n'avez aucun recours contre la Ville. Mais si votre tout-petit se fracture le nez en heurtant un mur de neige durci avec son «trois skis», vous avez peut-être une cause et pourriez reprocher à la Ville d'avoir été négligente. D'où les interdictions.

Les mêmes d'ailleurs que les commissions scolaires. Les professeurs sont devenus des gen-

darms dans les cours d'écoles, des policiers qui soustraient les codes de vie aux enfants qui arrivent trois minutes trop tôt pour aller jouer au ballon avec leurs amis. Ratios de surveillance obligent...

Combien nous coûtera la prochaine étude sur l'obésité chez les enfants, combien dépenserons-nous dans la prochaine campagne publicitaire appelant les familles à bouger, à sortir jouer dehors? Les autorités investissent pour suivre l'évolution de ce «cancer social» en feignant d'ignorer les causes!

Le plus loufoque, c'est que la Ville interdit sans interdire. Personne ne verra à l'application de la directive de ne plus glisser dans le parc Jacques-Cartier. Pas plus qu'au domaine Howard, où un écriteau semblable a poussé dans un banc de neige. Trop dangereux, a-t-on jugé, à cause des arbres et de l'étang. De l'étang dans lequel le personnel de la Ville engloutit une rétrocaeuve par hiver...

Les décideurs qui recommandent pareils remèdes de cheval devraient remonter aux souvenirs de leur jeunesse. Quand nous jouions dehors, beau temps mauvais temps. Quand nous glissions dans les champs à travers les poteaux de clôture et la broche piquante. Plus ça descendait vite, plus c'était trippant. Plus il y avait d'arbres à déjouer en «mini-skis», plus nous développions nos habiletés. De nos jours, ça commence juste à être full cool quand un fonctionnaire approchant la retraite décide que la fête a assez duré.

Nos enfants sont chaque jour un peu plus brimés, ils ont de moins en moins de liberté. On continuera de dire d'eux qu'ils sont incapables de s'assumer. Et les premiers à nous le rappeler seront des fonctionnaires!

L'état policier régit tout, se substitue au discernement des parents et à celui qui se communique aux enfants par les expériences de vie. Un lecteur, Patrick Brunet, rappelait cette phrase de Georges Pompidou que la nouvelle ville de Sherbrooke devrait adopter comme devise «Il est interdit d'interdire».

Je prendrai au moins la fatalité de court. Mes volontés testamentaires se lisent comme suit: sur ma pierre tombale, prière d'inscrire «ici gît le roi des imbéciles». Ainsi, je serai confortable parmi vous, dans le cimetière des abrutis.

Ça me dit de rire

Les Québécois ont compris comment fouetter les chefs politiques. Quand une maison de sondage leur demande pour quel parti ils comptent voter aux prochaines élections provinciales, ils répondent: pour celui qui était troisième la semaine dernière!

Des candidats recherchés pour le Mérite québécois de la sécurité civile

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

bégeois de la sécurité civile du Québec à se faire connaître.

Cérémonie en mai

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, invite les candidats potentiels à recevoir le Mérite qué-

Les lauréats seront honorés lors d'une cérémonie qui se déroulera à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec en mai prochain. Le Mérite québécois de la sécurité civile du Québec vise à reconnaître la contribution de personnes conscientes qu'en cas de sinistre, il faut pouvoir agir rapidement et de façon appropriée.

Les mises en candidature doivent être déposées avant le 1er mars 2003 et les réalisations avoir été faites entre le 1er janvier et le 31 décembre 2002. Les personnes peuvent être honorées dans trois catégories distinctes: prévention et préparation, intervention et rétablissement, ainsi que formation et communication.

Des cahiers envoyés

Les cahiers de mise en candidature ont été envoyés aux MRC, aux municipalités, aux corps de police et aux services d'incendie du Québec. Les entreprises et les organismes seront aussi invités, par les directions régionales de la sécurité civile, à poser leur candidature.

SPECIALITÉ EN INJECTION ÉLECTRONIQUE

NOUVEAUTÉ
MACHINE D'ALIGNEMENT
HUNTER



- Mécanique générale
- Climatatisation
- Silencieux
- Freins - Électricité
- Suspension - Mise au point



Peter Fletcher, prop.
maître-mécanicien



Jean-Marie Noël
Spécialiste de
l'alignement. Plus de 20
ans d'expérience dont
11 ans chez Sears



MÉCANIQUE FLETCHER inc.
3040, chemin Capelton
North Hatley
(819) 842-2914
Téléc.: 842-1212

fier³

Fier d'appartenir à la plus importante université bilingue en Amérique du Nord
Fier de vivre une expérience d'apprentissage du plus haut calibre
Fier d'évoluer au sein d'une grande université à vocation de recherche

1.877.uottawa www.3.uottawa.ca

Université d'
University of
Ottawa

Un programme
de récompenses
branché!

www.collegial.ca

Informe-toi auprès de ton conseiller
ou ta conseillère en orientation!

Renseignements : 563-2050

Séminaire
de
Sherbrooke

Programme de
Bourses
de distinction

Collégial

Bourses
d'études
de **800 \$**

Date limite
15 février
2003

XEROX ESTRIE
Gestion de Documents de l'Estrie
Agent commercial autorisé de Xerox

Kruger

Desjardins Caisse populaire Desjardins
des Plateaux de Sherbrooke

Philosophat
St-Charles

LA FONDATION
DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

Bourse
des directeurs

Une bataille à trois?

LA GUERRE DES ONDES

LA RADIO À LA CROISÉE DES MICROS



Après avoir vu des stations se taire au fil des ans, les Sherbrookoises pourraient bien syntoniser une nouvelle chaîne FM d'ici deux ans, une première en deux décennies. En prévision des audiences publiques du CRTC, La Tribune analyse les cinq demandes déposées pour le marché de Sherbrooke.

Les cinq groupes croiseront le fer dans une semaine

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Même si les audiences publiques du CRTC débutent ce lundi au Palais des Congrès de Montréal, les cinq groupes demandant une fréquence pour le marché de Sherbrooke ne croiseront le fer qu'au cours de la deuxième semaine, celle débutant le 10 février.

L'horaire des audiences est toujours sujet à modifications, mais on peut s'attendre à ce que celles ayant trait à la région sherbrookoise se tiennent en deux jours. Cinq commissaires du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) entendront d'abord les requérants, puis tous les groupes qui désirent intervenir afin d'influencer les décisions qui seront prises.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le CRTC entendra d'abord les requérants pour le marché de Montréal au cours de la première semaine d'audience, pour ensuite se concentrer sur les marchés de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières. La dernière semaine devrait porter sur la transaction entre Astral et TVA/Radio Nord, ces derniers voulant se porter acquéreurs du réseau AM Radiomédia.

La Première Chaîne

Outre Cogeco, TVA, Radio Nord, Genex et Groupe Génération Rock, la Société Radio-Canada (SRC) se présentera aussi devant le CRTC. La société d'État profitera de l'occasion pour demander une modification à sa licence de la Première Chaîne en Estrie, le 101,1 FM.

Actuellement, les citoyens habitant dans le secteur délimité par les villes de Magog, Bonsecours, Waterloo, Lac-Brome et Bolton ne peuvent syntoniser le 101,1 en raison de l'imposant mont Orford, une barrière naturelle difficilement surmontable pour les ondes radiophoniques. Ces auditeurs ne peuvent pas non plus se rabattre sur les ondes montréalaises de la Première Chaîne.

Pour Hélène Parent, directrice du développement de la radio française de la SRC en Estrie et en Mauricie, il est impensable qu'un service public comme la radio d'État ne soit pas disponible pour tous les citoyens.

La SRC demande donc la permission d'ajouter un deuxième émetteur à Magog. Les auditeurs à l'ouest du mont Orford pourraient alors syntoniser la Première Chaîne au 106,9 FM. Cette demande n'est pas en concurrence avec les fréquences demandées pour le marché sherbrookoise.

Fermeture de bureau Docteur Guy Boutin

Fermeture du bureau situé au 632, rue Bowen Sud, Sherbrooke.

Le Dr Boutin tient à remercier tous ses patients depuis les vingt-cinq dernières années.

Le Dr Boutin cessera toute activité médicale en date du 14 mars 2003. Il est heureux de vous annoncer que sa clientèle (et tous les dossiers) sont transférés au Dre Louise Rivest qui assumera la prise en charge.

La secrétaire du Dre Rivest prend déjà les rendez-vous au 346-6262.

Bonne chance à tous!



David BOMBARDIER

dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le petit acteur local Groupe Génération Rock parviendra-t-il à coiffer les géants Cogeco, TVA et Radio Nord au fil d'arrivée des audiences publiques? Et Genex, qui a maille à partir avec le CRTC, se verra-t-il accorder une nouvelle licence?

Non et non, s'entendent pour dire les observateurs interrogés par La Tribune. Car pour concurrencer Astral et ses deux réseaux basés à Sherbrooke, Énergie 106,1 et CITE Rock Détente, le nouveau venu devra avoir les reins plus que solides.

«Ça va prendre quelqu'un de bien implanté et qui a les moyens» d'arracher des annonceurs à Astral, estime Daniel Giroux, secrétaire général du Centre d'études sur les médias (CEM) de l'Université Laval, à Québec.

Lors des audiences publiques ayant eu lieu dans la Vieille Capitale il y a un an, le CRTC avait accordé la dernière licence disponible à Cogeco, lui permettant ainsi de lancer une deuxième station Rythme-FM et de bâtir un nouveau réseau. «L'argument utilisé par le CRTC, rappelle M. Giroux, était que pour concurrencer Astral, il fallait renforcer un autre joueur déjà présent.»

Pour être conséquent, le CRTC pourrait donc difficilement accorder une licence au Groupe Génération Rock, dirigé notamment par le propriétaire du Café du Palais, Jean-Pierre Beaudoin. «Le Groupe part avec deux prises, soutient M. Giroux, mais ça ne

veut pas dire qu'il n'a pas de chance.»

L'ex-directeur général de CHLT et de CITE, Michel Fortin, n'est toutefois pas prêt à dire que le Groupe doit baisser les bras pour autant. «Ça s'est déjà vu dans le passé qu'un groupe local réussisse à obtenir une licence, explique celui qui dirige maintenant les ressources humaines chez Shermag. Tout dépendra de la préparation de leur dossier et des garanties financières qu'ils peuvent avoir.»

M. Fortin avoue toutefois que le Groupe devra faire une neuvaïne à saint Jude pour arriver à détrôner Radio Nord, TVA et Cogeco, «des entreprises très bien structurées». «Ça va se jouer entre ces trois gros joueurs, prévoit-il malgré tout, mais ça va être un match beaucoup plus serré que le dernier Super Bowl!»

Quant à Genex, qui exploite la controversée station CHOI-FM à Québec, Daniel Giroux, du CEM, croit qu'on n'entendra pas de sitôt cette station rock alternative à Sherbrooke. «Genex, explique-t-il, est perçue comme une entreprise qui ne respecte pas certaines règles d'éthique en radiodiffusion et qui ne respecte pas certains acteurs publics.»

Une station locale, un atout

Ne resterait donc que trois géants: Cogeco (Rythme-FM), TVA (nostalgie) et Radio Nord (rock classique). Le CRTC optera-t-il pour une station entièrement locale comme celle proposée par Radio Nord ou misera-t-il plutôt sur un autre réseau (Cogeco et TVA)?

«D'être 100 pour cent local, c'est déjà un plus», souligne Onil Proulx, qui a longtemps œuvré comme journaliste à la défunte station AM CJRS.

Centre Nutrition Santé



4777, boul. Bourque
Bur. 110, Rock Forest



Thérèse Lasselle
Conseillère N.D.
Tél. : 821-3646

Du poids à perdre?

Une santé à refaire?

Notre approche permet de :

- manger à sa faim sans compter les calories;
- perdre du poids sans l'usage de médicaments;
- servir des repas accessibles à toute la famille;
- pouvoir fréquenter vos restaurants favoris;
- et corriger plusieurs problèmes de santé: cholestérol, diabète, migraine, digestion, etc.

Bioligne est un programme conçu pour répondre spécifiquement aux besoins énergétiques du métabolisme de chaque personne.

- Aucun repas préparé à acheter
- Aucune restriction sur les portions
- Aucune calorie à compter

Tests sur le métabolisme
Consultations individuelles par une naturopathe
Reçus d'assurance disponibles

ANALYSE GRATUITE DE VOTRE MÉTABOLISME
vous permettant d'obtenir sans frais une analyse de la composition du corps (proportion des graisses) ainsi qu'une série de tests cliniques permettant de déterminer votre profil physiologique.

Profitez-en!

Première consultation
GRATUITE (819) 821-3646

Mieux se nourrir pour mieux maigrir.



inSo

La Boutique Apple

Venez visiter la plus grande boutique Apple des Cantons-de-l'Est.

eMac 1679\$, iMac 1829\$, iBook 1569\$, A40 379\$, S230 569\$, i550 169\$
2445, rue King Ouest, Sherbrooke 819.564.4644 Ouvert le samedi



Le Centre Regroupement Jeunesse Rock Forest

En collaboration avec
Elixir

Vous invite
à une conférence de
MAURICE SAMMUT
Psycho-éducateur

"ON A LA FAMILLE QU'ON SE MÉRITE"

Dans le cadre du
Salon de la famille

Samedi 1er février 2003, 11 h 00 et 13 h 00

Admission gratuite.
Centre Expo Sherbrooke, 300, rue Parc, Sherbrooke
Inf. : 822-0369 ou 562-5771



Écouter son cœur
Communiquer ses valeurs
Partager son bonheur

Aujourd'hui, après plusieurs mois d'attente, une transplantation cardiaque et 14 transfusions, je déborde de vie et je m'entraîne pour moi, mes enfants... et les prochains Jeux mondiaux des greffés.

Merci

Mat



Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264
www.hema-quebec.qc.ca

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

VOUS DÉSIREZ VOUS LANCER EN AFFAIRES?

Vous avez une idée, un projet d'entreprise qui vous passionne?

Nous pouvons vous aider à réaliser votre rêve.

Formation débutant le 24 février 2003

LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

Vous voulez en savoir plus?

2 séances mardi 4 février,
d'information : 10 h 30 et 19 h 00

Réservez votre place auprès du CLD de la MRC MEMPHRÉMAGOG
(819) 843-8273 poste 222.



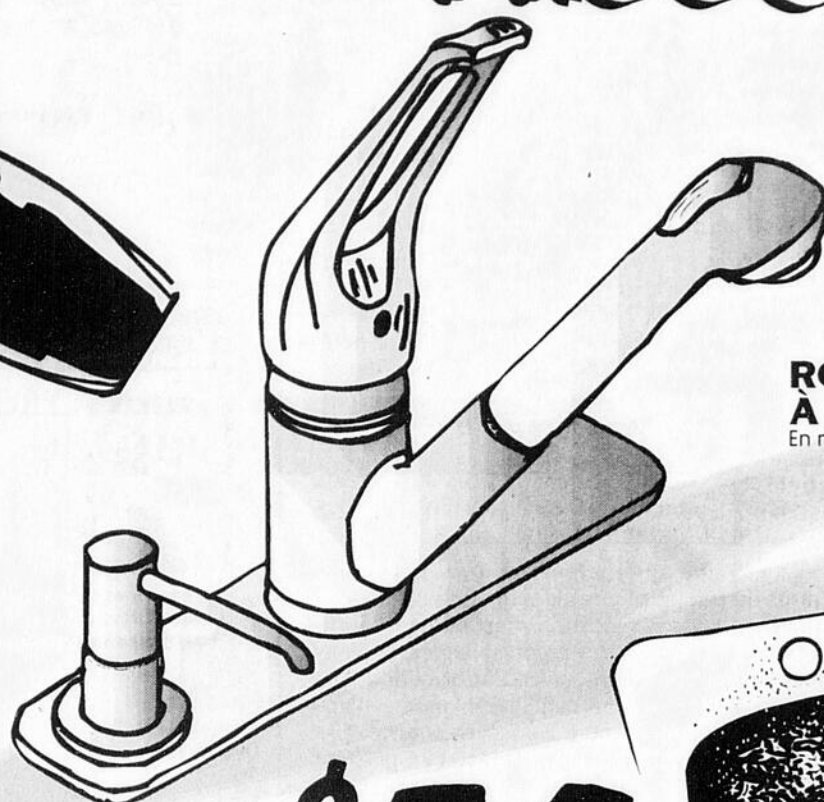


RÉNO DÉPÔT®

Vous ne pourrez trouver
MOINS CHER
AILLEURS!

69⁷⁷

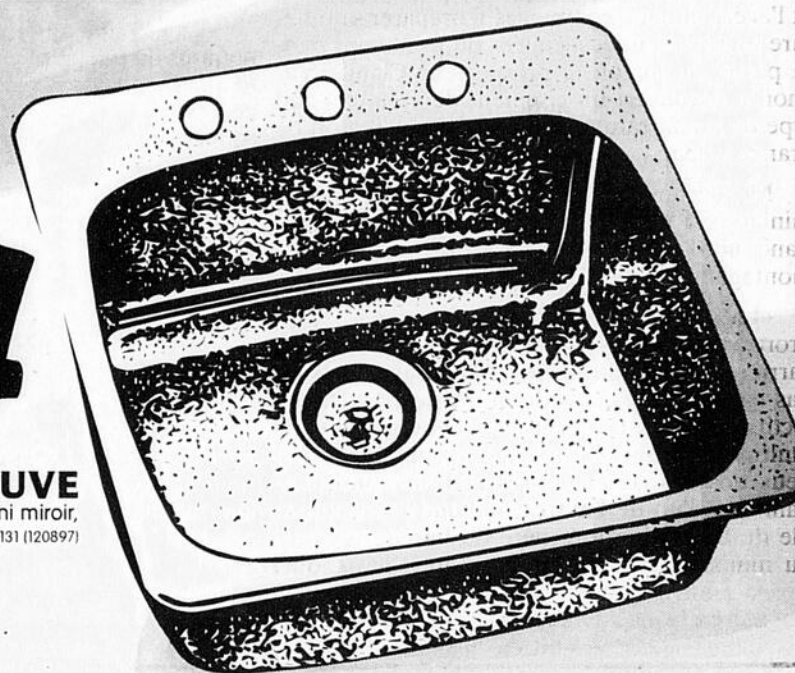
**ROBINET DE CUISINE
A 1 LEVIER AVEC ARROSEUR**
En nickel brossé. Distributeur de savon.



wessan

\$54

ÉVIER DE CUISINE À 1 CUVE
20"x20-1/2"x7" prof. En acier inoxydable fini «Diamond-Glo». Rebord fini miroir, plaque arrière à 3 ou 4 trous. Crépine incluse. 201-131 (120897)



OUVERT :

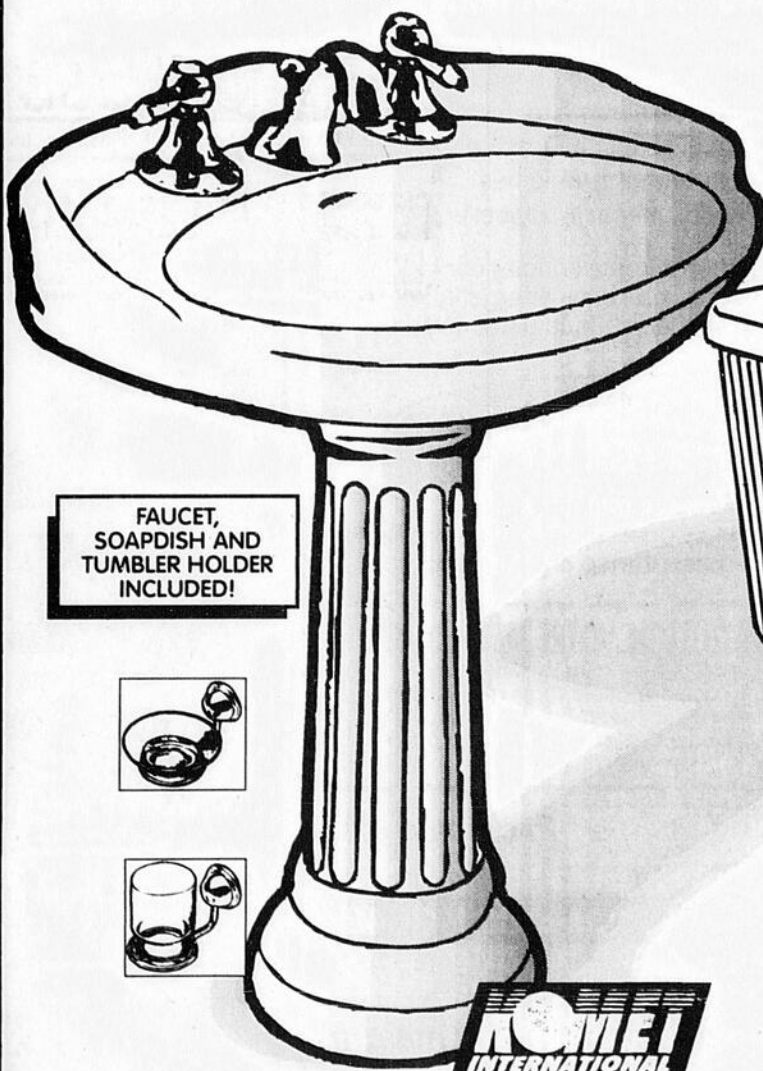
- LUN. AU VEN.
DE 8 H À 21 H
- SAM. DE 8 H À 17 H
- DIM. DE 8 H À 17 H

SHERBROOKE
600 JEAN-PAUL-PERRAULT

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins

**10% SUR-LE-CHAMP...
GARANT!!**

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 6 février 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.



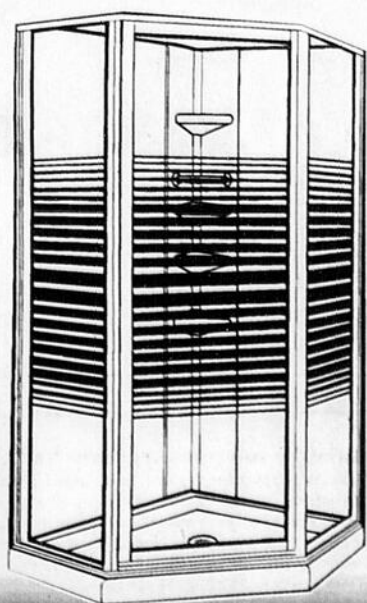
FAUCET,
SOAPDISH AND
TUMBLER HOLDER
INCLUDED!



KOMET
INTERNATIONAL

\$228

**LAVABO
SUR PIED**
26"x21"x36" haut. En porcelaine blanche. Centre 8". AK 90018 (281092)



ASS
A Home Comfort

\$248

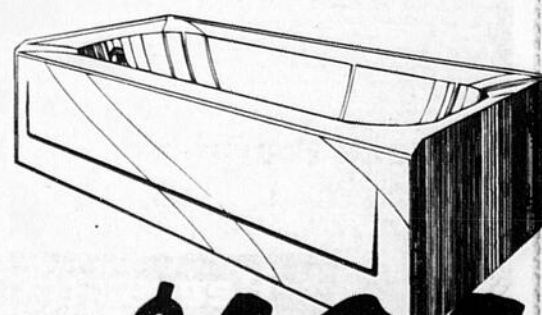
**CABINE DE DOUCHE
NÉO-ANGULAIRE 38"**
Blanche. Porte en verre trempé avec étagère en angle et porte-serviettes. Ferrures incluses. 401029 (254098)



BRIGGS.

\$88

TOILETTE «ALTIMA»
Blanche. 2 pièces. 6 L/chasse. Réservoir isolé. Siège en sus. 4320-130 (217184, 250656)



BRIGGS.

\$124

BAIN «PENDANT»
60"x30"x15-1/4". En acier émaillé blanc. 2202-130R/H (206735)

Celui qui fait baisser le coût de Rénovation® à Sherbrooke!

Le parc du Mont-Mégantic ne sera pas agrandi

Le projet d'une carrière aux abords du parc toujours dans l'air

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le parc national du Mont-Mégantic ne sera pas agrandi à court terme pour y inclure une bande de terre limitrophe, reléguée par le prospecteur qui envisage l'exploitation d'une carrière de syénite. Le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) vient d'émettre un nouveau permis pour une érablière sur ce lot sans fermer la porte à la mise en valeur du potentiel minier au même endroit.

Appuyé par quelques milliers de citoyens ayant signé une pétition, le groupe des Amis du mont Mégantic réclamait du gouvernement provincial qu'il décrète l'intégration des 150 hectares à la zone protégée du parc pour empêcher toute exploitation minière. La décision prise repose sur des fondements juridiques plutôt que sur des considérations politiques.

Le détenteur des droits de culture d'une érablière sur ces terres publiques a contesté la révocation de son permis par le MRN et une entente hors cours est intervenue entre les parties. Un nouveau permis valide pour cinq ans a été émis et l'acériculteur a commencé à préparer sa tubulure en prévision des coulées du printemps dans la partie du lot où le prospecteur Claude Vachon a découvert un gisement de syénite — un type de granit rare et recherché — qu'il croit de grande valeur.

M. Vachon, lui, détient toujours les droits miniers sur ce lot forestier qui monte dans le flanc nord-ouest, jusqu'au trois quarts de la montagne, et qui longe la zone verte du parc.

«La reprise des activités acéricoles ne compromet pas nécessairement l'opération d'une carrière à cet endroit. Les deux usages ne sont pas incompatibles et cadrent même avec les objectifs généraux du Ministère d'une gestion des multiples ressources sur les terres publiques. Les deux dossiers sont analysés et traités indépendamment l'un de l'autre», indique le responsable de la division forestière du bureau régional du ministère des Ressources naturelles, Lionel

Godbout.

Le prospecteur minier a été informé par La Tribune que le terrain qu'il convoite n'est plus libre d'occupation.

«Ça me fait un peu froid dans le dos mais en même temps je suis heureux d'apprendre que dans la philosophie du ministère, l'un n'empêche pas l'autre», a-t-il dit.

M. Vachon et ses partenaires d'affaires attendent toujours les résultats d'études économiques portant sur la qualité et le volume de la pierre ainsi que sur la situation du marché avant de décider de se lancer ou non dans l'exploitation d'une carrière près du parc.

«Nous attendions ces résultats avant les Fêtes mais il y a un décalage de quelques mois. Ils devraient nous être communiqués d'ici le printemps. Je garde bon espoir puisque la demande pour la pierre de syénite demeure forte et les prix sont intéressants», a précisé M. Vachon.

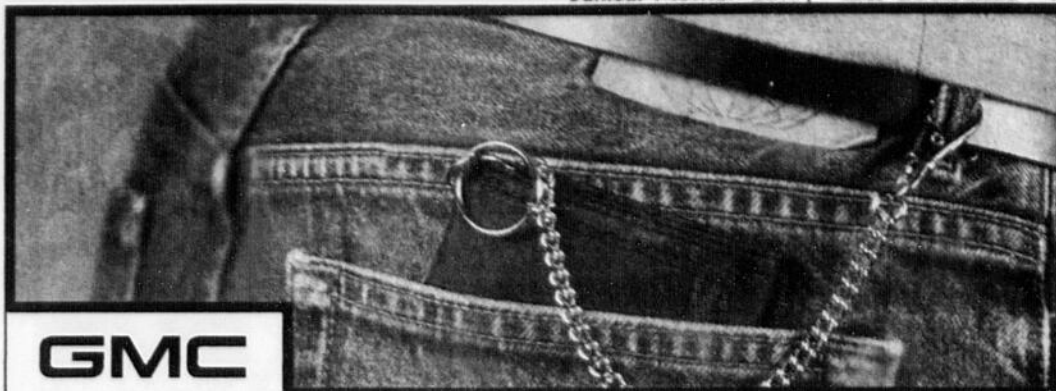
Les citoyens aux aguets

Il n'y a pas de déception chez ceux qui sont inquiets de ce projet, soutient le porte-parole des Amis du mont Mégantic, Bruno Gobeil.

«Ça ne fait pas notre bonheur, mais nous comprenons dans les circonstances que le pouvoir politique ne pouvait se substituer aux autorités judiciaires et briser des ententes légales. Nous sommes aussi conscients, avec l'information que nous possédons maintenant, que même l'annexion immédiate de ce lot au parc n'aurait pas radié les droits miniers du prospecteur puisque ceux-ci avaient été enregistrés avant la protection des terres. Nous maintenons toutefois nos pressions politiques», a-t-il commenté.

Les Amis du mont Mégantic ne cherchent pas nécessairement à faire obstacle à la mise en valeur des terres publiques, assure M. Gobeil.

«Nous restons aux aguets parce que nous voulons que le milieu participe à la recherche de solutions et aux décisions à venir. Nous ne sommes en guerre contre personne, mais nous n'accepterons pas d'être placés devant le fait accompli».



Le solde TROIS FOIS RIEN



À L'ACHAT

RIEN À PAYER AVANT†

2004 ou 0

(aucun versement initial, aucun paiement mensuel et aucun intérêt pendant 12 mois)

0% à l'achat**
0\$ versement initial
Rien à payer pendant
100 jours***



SIERRA SL 2003
À CABINE ALLONGÉE

368\$/mois**
Location 30 mois

GMC

Moteur V8 Vortec 4800 de 270 HP, climatisateur, boîte automatique 4 vitesses et mode remorquage, pont arrière autobloquant, freins ABS aux 4 roues.

CABINE RÉGULIÈRE

298\$/mois**
Location 30 mois

Moteur V6 Vortec 4300 de 200 HP, boîte automatique 4 vitesses et mode remorquage, pont arrière autobloquant, freins ABS aux 4 roues. Instruments comprenant: tachymètre, horomètre, afficheur de messages.



ENVOY SLE 4x4 2003

438\$/mois**
Location 48 mois

GMC

Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP, climatisateur à deux zones, vitres électriques et miroirs chauffants électriques, téléverrouillage des portes.



SONOMA SL 2003

285\$/mois**
Location 48 mois / 0\$ comptant

GMC

Modèle 3 portes à cabine allongée: moteur 2,2 L de 120 HP, groupe d'instrumentation incluant tachymètre, lecteur CD, freins ABS aux 4 roues.



Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquent aux véhicules neufs 2003 en stock suivants: Sonoma (TS10453/R7G), Sierra à cabine régulière (TC15903/R7A), Sierra à cabine allongée (TC15753/R7E) et Envoy (TT15506/R7A). Offres valides en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 20 mars 2003. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison. **À l'achat, premier paiement dû après 12 mois, offert pour des termes de financement à l'achat allant jusqu'à 48 mois. ***Taux de financement à l'achat de 0% offert pour des termes allant jusqu'à 36 mois. ****Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 100 jours pour des termes allant jusqu'à 60 mois. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Envoy: 3 830\$, Sierra à cabine allongée: 3 284\$, Sierra à cabine régulière: 2 991\$ et Sonoma: 0\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km à l'exception de la Sierra, frais de 12¢ après 50 000 km. Dépôt de sécurité d'au plus 525\$ et première mensualité exigés à la livraison. Ces offres à l'achat ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvett, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupees, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multipiace et chabiss-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD chabiss-cabine (style reporté), Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali et les camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobility. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

 **Familiaprix**

LENNOXVILLE

Nous tenons à vous aviser qu'à la suite de l'incendie qui a ravagé en totalité la pharmacie dimanche dernier, celle-ci est relocalisée temporairement au :

**155, rue Queen
Lennoxville (RONA)**

Nous apprécions sincèrement tout le support et la patience de notre distinguée clientèle et la gentillesse démontrée par toute la communauté.

Roxane Fournier

Rémi Gosselin

Heures d'ouverture

**Lundi au vendredi, 8 h 30 à 21 h 30
Samedi et dimanche, 9 h à 18 h**

(819) 565-5868

Point de mire

Grande entrevue



Imacom, Martin Blache

À fleur de peau

Andrée Désilets

«Si on veut résumer qui je suis, je dirais que j'ai toujours été une femme qui a préféré se laisser choisir par le destin plutôt que de le forcer.»



Gilles FISETTE

mes: «Vous êtes une femme peu bavarde sur vous-même, une femme secrète. Si vous êtes une biographe dont l'autorité ne fait aucun doute au Québec et au Canada, il faut penser que vous seriez une bien pauvre autobiographe».

Andrée Désilets est effectivement une femme discrète, réservée, d'avantage encline à s'intéresser aux autres qu'à parler d'elle-même. Peut-être, avancée-t-elle, à cause d'une sensibilité à fleur de peau.

Et c'est avec l'humilité qui la caractérise qu'elle a accepté de se soumettre à l'entrevue. «Et si vous trouvez qu'il n'y a pas matière à publication, ce n'est pas grave. Soyez à l'aise de tout mettre de côté», m'a-t-elle prévenu.

Pourtant, elle en a beaucoup à raconter. Cette femme a été une véritable dynamo pour l'enseignement et le développement des connaissances de l'histoire, notamment celle de la région. C'est surtout grâce à elle si la Société d'histoire de Sherbrooke, dont elle a été la présidente, de 1981 à 1993, a atteint un tel niveau de professionnalisme. C'est aussi à cette passionnée des biographies historiques que le département d'histoire de l'Université de Sherbrooke doit son intérêt pour l'histoire régionale. Pas moins de vingt-huit thèses d'étudiants ont ainsi été consacrées par la suite à des sujets régionaux.

Amour de l'histoire

Aussi loin qu'elle se souvienne, Andrée Désilets a toujours aimé l'histoire. Un Noël, elle a même demandé à ses parents les huit volumes du Cours d'histoire du Canada, de Thomas Chapais, le premier à enseigner l'histoire à l'Université Laval, au 19^e siècle.

«Mes parents, eux, lisaient les ouvrages de Robert Rumilly, dans le temps. À la maison, on avait une belle bibliothèque», se souvient-elle de l'époque où elle habitait face au parc, rue London.

Andrée Désilets est née à Sherbrooke. Son père était avocat; sa mère, fille de juge. À la maison, ils étaient cinq enfants, quatre filles et un garçon.

Un temps, elle a revêtu la robe des sœurs de la Congrégation Notre-Dame. «Je l'ai fait parce que j'avais la foi. Je désirais être religieuse... Si j'ai quitté, c'est que je me suis rendue compte que l'action sociale n'était pas nécessairement liée à un engagement religieux».

Durant ses études (elle deviendra la première femme à décrocher un doctorat en histoire), elle s'est intéressée à la vie des hommes politiques du Canada français. Elle a ainsi écrit la vie de François-Xavier Lemieux... son arrière-grand-père maternel, avocat de Louis Riel, député puis juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Elle a aussi écrit la biographie de Hector-Louis Langevin, l'un des pères de la Confédération canadienne. On dit de cet ouvrage qu'il est l'un des moments marquants de l'historiographie canadienne de langue française et de la biographie historique.

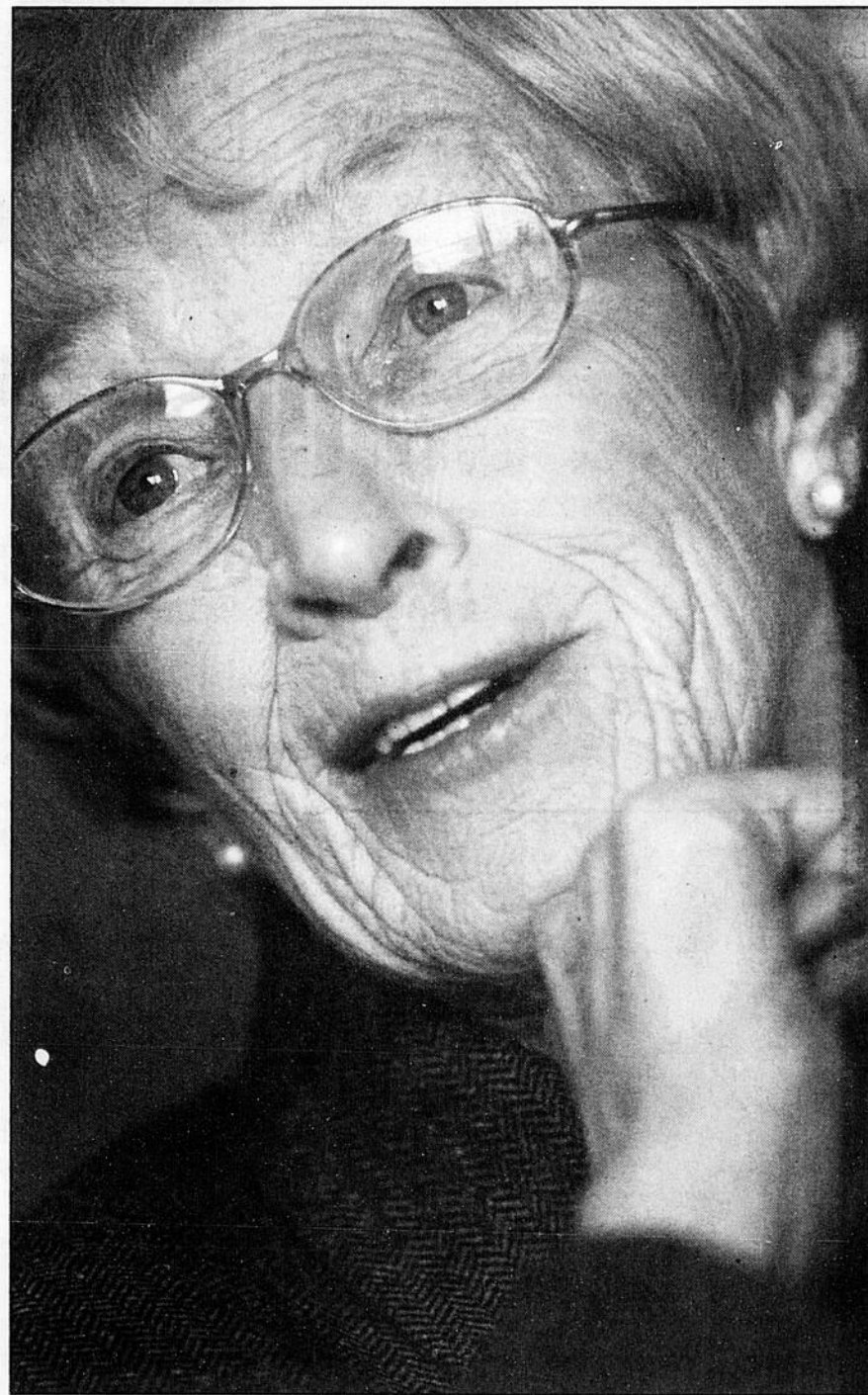
«La biographie, quoi qu'on en dise, est un genre difficile. Elle est faite d'un pacte entre l'intelligence et la sensibilité, l'une s'attardant aux faits et les interprétant dans une juste perspective, l'autre, recherchant une personnalité; l'une assurant la vérité événementielle solide comme la pierre, l'autre, la vérité psychologique légère comme l'arc-en-ciel, selon l'image d'André Maurois», résume-t-elle.

L'histoire régionale

Elle s'est tournée vers l'histoire régionale quand des gens l'ont sensibilisée au risque de disparition qui guettait la Société d'histoire de Sherbrooke. Par son travail inlassable et méthodique, elle a su redonner un élan à la recherche et a revalorisé les archives.

«La population anglophone a toujours été plus près de ses archives. La première société d'histoire dans les Cantons-de-l'Est est d'ailleurs celle de Knowlton. Ici, à Sherbrooke, il y avait un peu de tout et n'importe quoi».

Pas étonnant que la Société d'histoire de Sherbrooke, en signe de reconnaissance, ait baptisé l'une de ses salles dans son bel immeuble de la rue Dufferin du nom de Mme Désilets.



Imacom, Martin Blache

L'historienne n'a pas passé sa vie le nez plongé dans des livres. Elle a roulé passablement sa bosse. Membre puis vice-présidente de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, elle a traversé le Canada de part en part. Elle parle encore avec émotion des soleils de minuit au Yukon. «L'un de mes plus beaux souvenirs de voyage».

Elle nourrit également une fascina-

tion pour la mer. Aussi, depuis le début de sa retraite, en 1991, elle a séjourné dans de nombreux pays qui ont la commune particularité de border la mer. Elle en a ramené des tableaux qui, aujourd'hui, ornent joliment son appartement.

«Si on veut résumer qui je suis, je dirais que j'ai toujours été une femme qui a préféré se laisser choisir par le destin plutôt que de le forcer.»

Jeu de la vérité

Passe-temps préféré: «Ce sont ceux d'une universitaire à la retraite, avec beaucoup d'activités culturelles "libres" qui dominent. La lecture et la télévision, à l'intérieur; le théâtre et les concerts, à l'extérieur; voyages, petits et plus grands vers la vieille Europe.»

Livre préféré: «Sûrement un livre d'histoire. Mais lequel? J'aime les biographies historiques et, heureusement, elles sont de plus en plus nombreuses. J'aime aussi certaines oeuvres plus légères, à évocation historique et très fine au point de vue littéraire. Je pense notamment à *La musique d'une vie*, d'André Makine.»

Musique préférée: «Mes connaissances en musique sont limitées bien qu'il y en

ait sans cesse chez moi. J'écoute beaucoup de musique. Une musique classique et d'ambiance qui accompagne mes activités. Du Beethoven, du Mozart, du Brahms, du Schumann...»

Film préféré: «Je choisis mes films avec prudence car j'y veux d'intenses passions. Je veux sortir du cinéma ému, voire bouleversé, hors de ma "réalité". Récemment, j'ai vu et bien aimé *Parle avec elle*. Je garde aussi un beau souvenir de *La vie est belle*, de Roberto Benigni.

Personnalité marquante: «Je dirais des historiens. Et il y en a plusieurs. Mais, en particulier, il y a Jean Hamelin, un historien et professeur à l'Université Laval. Il m'a particulièrement marquée.

Il a été mon maître au doctorat et un ami dans la vie, avec des échanges déterminants sur mes orientations. J'ai particulièrement aimé son honnêteté intellectuelle et sa simplicité.»

Événement marquant: «Il y en a tant dans une vie! Allons-y pour mes deux années d'enseignement à Gaspé où j'ai participé à l'ouverture du Cégep de la Gaspésie. C'était une oeuvre gratifiante et... il y avait la mer, à toute heure du jour.»

Dans une autre vie: «Je suis croyante. Je reste donc fidèle à la doctrine voulant qu'on ait une autre vie, mystérieuse cependant, où on retrouve tous ceux qu'on a aimés pour un bonheur partagé à jamais, mérité ou non.»

Animal préféré: «Je garde de mon enfance dans un quartier où il y avait beaucoup de chiens peu sympathiques sur la route de l'école, une sorte de peur — pour ne pas dire d'aversion — pour les animaux. Seuls les oiseaux m'attirent. Surtout s'ils ont le charme de la fauvette ou du geai bleu.»

Principale qualité: «La générosité sous toutes ses formes. Je ne sais pas dire non. Et si les circonstances m'y obligent, j'en suis malheureuse et pour longtemps.»

Principal défaut: «Là, le choix est plus difficile... Disons l'hypersensibilité, qui touche la susceptibilité et qui fait souffrir les autres plus que moi-même.»

Repères

- Née à Sherbrooke, le 27 mars 1928
- A étudié au Mont Notre-Dame et au Collège Sacré-Coeur
- Maîtrise en histoire de l'Université Bishop's, en 1954
- Docteure ès lettres de l'Université Laval, en 1967
- Docteure Honoris causa de l'Université Bishop's, en 1993
- A été soeur de la congrégation Notre-Dame durant quinze années
- A enseigné au Cégep de la Gaspésie, de 1968 à 1970
- Professeure d'histoire à l'Université de Sherbrooke, de 1970 à 1991
- A été nommée professeure émérite en 1991
- Récipiendaire de nombreux prix et honneurs
- Auteure de multiples ouvrages
- Retraitée active
- Elle est toujours éditrice des publications françaises de la Société royale du Canada, Académie des lettres et sciences humaines

L'unité de radio-oncologie n'attend que le OK

François Gougeon
SHERBROOKE

Après quelques mois de retard, tout est maintenant en place pour lancer le chantier de construction d'une nouvelle unité de traitement en radio-oncologie, à l'hôpital de Fleurimont du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Il s'agit d'un projet global de 7 millions \$ annoncé le 3 juin 2000 par l'ancienne ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois.

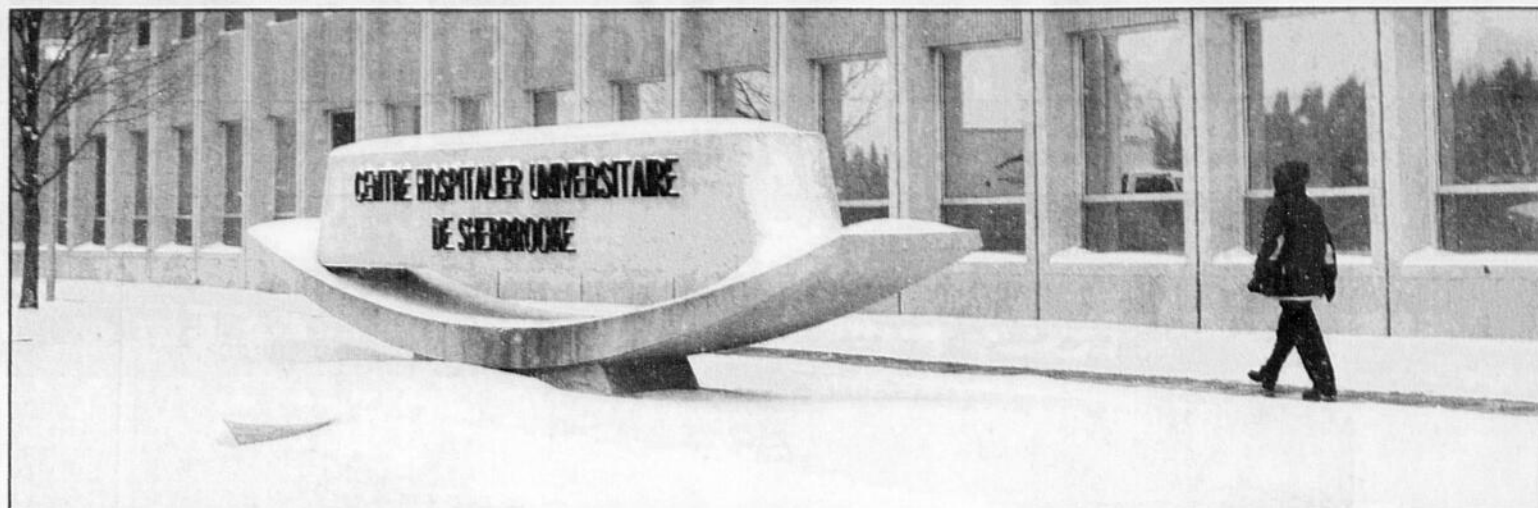
À ce moment-là, en raison de nombreuses demandes de traitement du cancer en radio-oncologie, et pour limiter les délais, le gouvernement avait commencé à envoyer des patients se faire soigner aux États-Unis.

La ministre Marois avait alors annoncé un budget de 61 millions \$ de travaux pour le Québec, dont un peu plus de la moitié au seul Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM). Quelques autres établissements avaient été considérés, dont le CHUS, pour un investissement de 7 millions \$, soit 4 millions \$ en construction et le reste pour l'achat d'équipements.

Les travaux devaient débuter à l'automne 2002, mais tout le dossier a été reporté, car les normes pour les aménagements en radio-oncologie ont changé en cours de route.

«Mais maintenant, il ne reste plus qu'à obtenir l'autorisation du Conseil du trésor pour aller en soumission et lancer les travaux. On attend le OK d'une semaine à l'autre. Et une fois que ce processus sera complété, il faudra compter environ six mois pour la construction», a fait valoir Robert Nadon, de la direction des communications au CHUS.

Celui-ci a signalé que les nouveaux équipements permet-



Imacom, Martin Blache

Le chantier de l'unité de traitement du cancer en radio-oncologie s'amorçera bientôt sur le terrain du CHUS de Fleurimont. L'unité se retrouvera sous l'équivalent de deux étages sous la terre-plein identifiant le CHUS, ce qui sera un avantage par année. Sur le plan physique, la nouvelle unité sera un bâtiment à deux étages sous la terre-plein identifiant le CHUS, ce qui sera un avantage par année.

En bref

Résidence de Danville rasée

SHERBROOKE (RCQ) - Une résidence de Danville a été complètement rasée par les flammes dans la nuit de jeudi à hier.

Quelques minutes après minuit, des motoneigistes qui passaient dans les sentiers derrière une résidence située au 30 de la rue Lafrance à Danville ont aperçu de la fumée et du feu. Les passants n'ont pas hésité et ont défoncé la porte avant de la résidence et aperçu le plancher qui avait pris une couleur rouge. Ils ont alerté les autorités et ont pris bien soin de vérifier que personne ne se trouvait dans la résidence. Le propriétaire des lieux était en visite à Montréal lors du sinistre.

La résidence de deux étages s'est effondrée en raison de l'incendie. Les dommages s'élèvent à quelque 100 000 \$.

La Sûreté du Québec de la MRC d'Asbestos a ouvert une enquête pour déterminer la cause du sinistre. Aucune hypothèse n'est écartée pour l'instant.

Probabilité de neige à 100%...
Tranquillité d'esprit à 100%...



COLUMBIA
Des gens de service

SCIES à chaîne (819)
CLAUDE CARIER 875-3847
45, rue Craig, Cookshire 1 800 909-3847
www.scie-carrier.com



Félicitations aux finissantes
de l'ÉASI de Sherbrooke



Ces finissantes de l'ÉASI ont toutes réussi avec succès l'examen de Microsoft Office et ont ainsi obtenu la certification américaine Microsoft Office Specialist en Word ou Excel, en plus d'être diplômées en secrétariat ou en comptabilité. Arrière : Solange Masson, Anne-Marie Roy-Hébert, Mélanie Gagnon, Sonia Fortin, Annie Garant, Normand Beaupré (instructeur autorisé par MS Office). Avant : Mélanie Doré, Stéphanie Bérubé et Catherine Plourde.

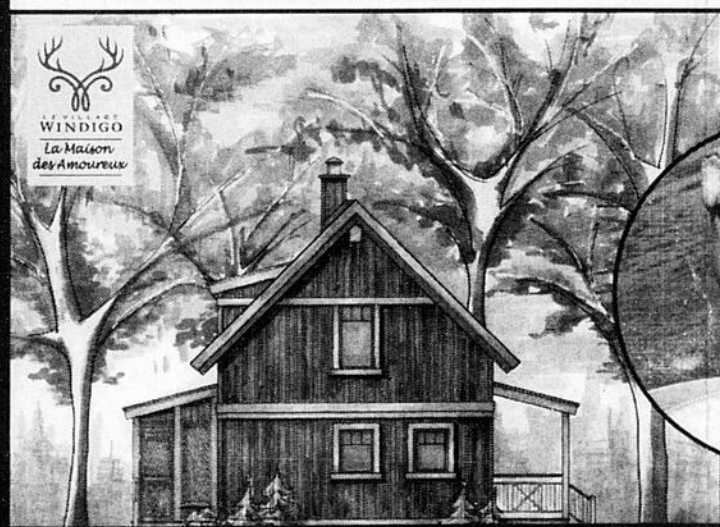
089120

Salon national de l'habitation

31 janvier au 9 février 2003 • Place Bonaventure

En 2003, le printemps
commence le 31 janvier!

24^e édition



WINDIGO
La Maison
des Amoureux

Cet été,
qu'est-ce
qui ferait
votre
bonheur?

Planifiez vos projets pour la maison dès maintenant!

ameublement • cuisines et salles de bain • rénovation • construction
portes et fenêtres • décoration • aménagement extérieur • énergie
électronique • nouvelles technologies • services à l'habitation



Une nouvelle
AVENTURE
à la Place Bonaventure

Maintenant
ouvert!

Des attractions qui vous séduiront :

La Maison des Amoureux Windigo et les Hautes-Laurentides à l'honneur, un luxueux chalet pour ajouter quelques années de qualité à votre vie...

Qu'est-ce qui ferait votre bonheur? Piscines, spas, conseils horticoles, Trévi a la solution!

Ravivez votre flamme avec Gaz Métropolitain! Décors humoristiques et offres exclusives vous attendent.

Le design s'expose pour Sonia Benezra, un concept aménagé par Décor Timavi, en collaboration avec Kaycan et Meubles Re-No.

Taux d'intérêt intéressant... et des taux hypothécaires franchement excitants grâce à Multi-Prêts, un aménagement de Carolyne Gauthier design.

Haute-fidélité... pour l'électro, une présentation de Maison Éthier signée Textura Décor. Tout pour les fans de divertissement électronique et d'électroménagers sophistiqués!

Rendez-vous au Carrefour CAA Habitation pour obtenir des réponses à toutes vos questions de rénovation.

Jardin des courtisans conçu par Renouvo, une aire de détente pour découvrir l'époque de la Renaissance...



Photo: Rodolphe Noël

Sonia Benezra - porte-parole de la 24^e édition

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi 10 h à 21 h
Vendredi 10 h à 22 h
Samedi 9 h à 22 h
Dimanche 9 h à 19 h

Prix d'entrée*

• Adultes : 10 \$ en semaine
12 \$ samedi et dimanche
• Aînés et étudiants : 8 \$
• Enfants de 6 à 12 ans : 4 \$
• Enfants de 5 ans et moins : gratuit
* taxes incluses

Bonaventure

www.salonnationalhabitation.com
snh@ca.mediamondialdmg.com

un événement

dmg média mondial

en collaboration
avec

APCHA

énergie 94.3

TQS

Vous payez

0

ACHETEZ MAINTENANT ET NE PAYEZ AUCUNE MENSUALITÉ ET AUCUN INTÉRÊT AVANT 2004.**



« LA BERLINE SPORT INTERMÉDIAIRE
ÉDITION SPÉCIALE L200

263\$[‡] /MOIS/LOCATION 48 MOIS
2775\$ COMPTANT

DE PLUS, pas de premier paiement de mensualité et pas de dépôt de sécurité !

OU FINANCEMENT SANS COMPTANT
SANS MENSUALITÉ ET
SANS INTÉRÊT POUR LES
PREMIERS 100 JOURS ET OBTENEZ

0 %[†]

SUR LE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS.

- Transmission manuelle 5 vitesses • Climatisation • Lève-glaces et verrouillage électriques • Rétroviseurs électriques chauffants
- Télédéverrouillage • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Panneaux de polymère • Toit vitré électrique
- Phares antibrouillards • Roue en alliage de 16 po.

PDSF LE VUE 2003 DE SATURN »
21 980\$[°] OU **259\$[‡]**

TRANSPORT ET TAXE
D'ACCISE EN SUS (1000\$)

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2775\$ COMPTANT

OU FINANCEMENT SANS COMPTANT
SANS MENSUALITÉ ET
SANS INTÉRÊT POUR LES
PREMIERS 100 JOURS ET OBTENEZ

2,9 %[†]

SUR LE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS.

- Moteur Ecotec 2.2 L de 143 HP • Transmission manuelle 5 vitesses
- Climatisation • Organisateur et pochettes de rangement de compartiment utilitaire • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Panneaux de polymère
- Roue de 16 po. • Siège conducteur à hauteur réglable



** Certaines taxes et frais d'administration peuvent être payables à la signature.

« LA TOUTE NOUVELLE
BERLINE ION DE SATURN.

PDSF **15 495\$[°]** AVEC **3,9** %[†]

TRANSPORT EN SUS (900\$)

TAUX DE FINANCEMENT À
L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS.

OU **199\$[‡]** /MOIS/LOCATION 48 MOIS
1800\$ COMPTANT

- Moteur Ecotec 2.2 L de 140 HP • Transmission manuelle Getrag 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo • Essuie-glaces sensibles à la vitesse • Panneaux de polymère

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Visitez notre détaillant pour plus de détails.

De plus, obtenez 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur tous les modèles 2002 du coupé 3 portes en inventaire.

Chaque Saturn 2002 et 2003 comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. *[‡] Ces offres réservées aux particuliers sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles 2003 de la berline ION, de la série L ou du VUE de Saturn en inventaire. L'offre vous payez 0\$ jusqu'en 2004 n'est pas valide pour l'ION 2003 et est sujette à l'approbation de crédit de GMAC. Le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits, la taxe d'accise, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et les taxes ne sont pas incluses à moins d'avis contraire. Nos offres de location comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise, lorsque cela s'applique. L'incitatif sur la location (1200\$ comptant) est disponible seulement sur le modèle L200 ISA 2003 et est déjà appliqué sur le comptant annoncé. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. [†] Les offres de location et de financement sont sujettes à l'approbation de crédit. ^{**} L'offre disponible sur le financement à l'achat de GMAC se contracte au taux standard de GMAC jusqu'à 36/48 mois. Un comptant (ou échange équivalent) et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. [°] Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

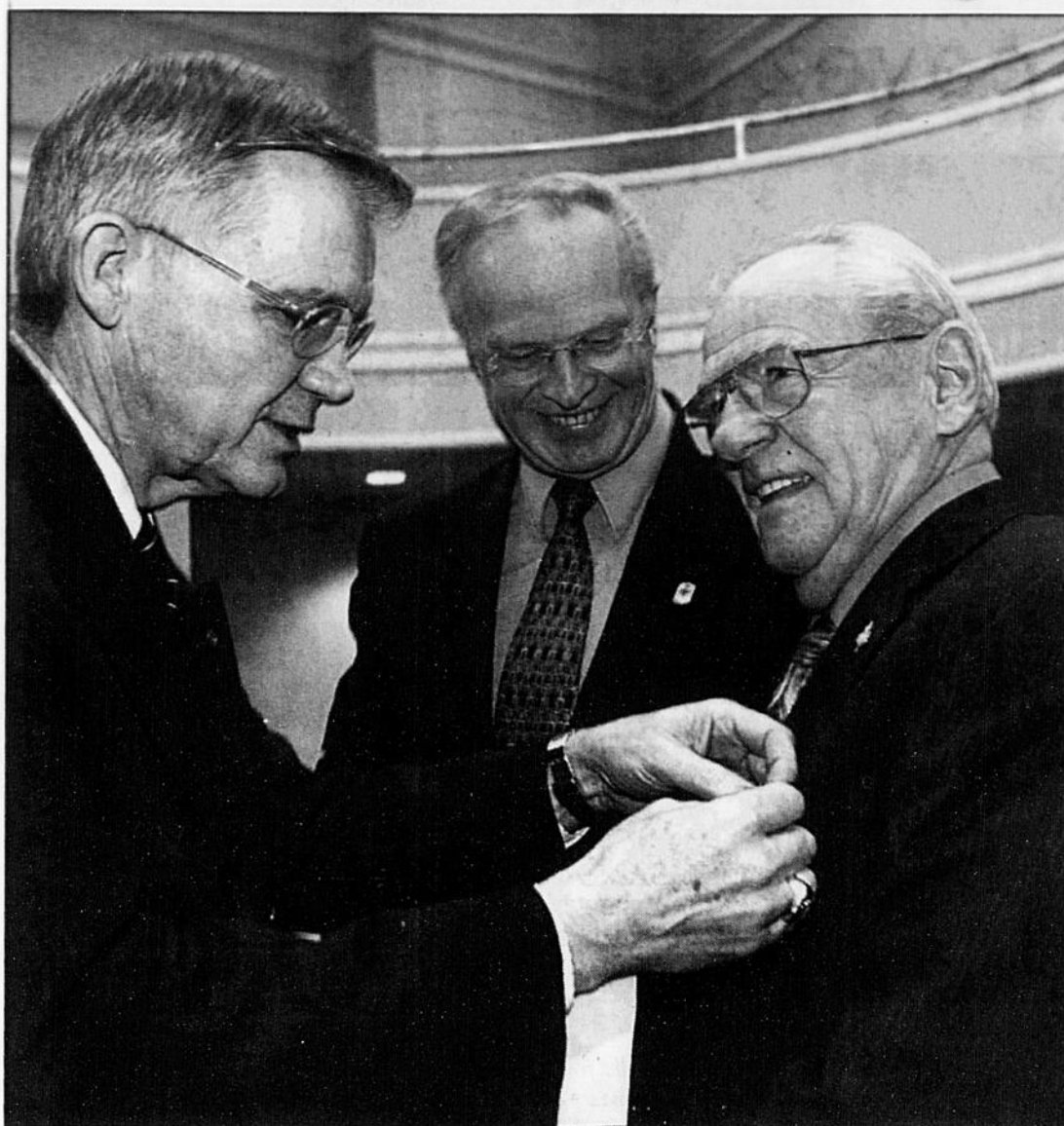


Saturn Isuzu de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Cinq Sherbrookoïses reçoivent une médaille royale



David Price, à gauche, remet à Roger Gingues, à droite, une médaille commémorative en l'honneur du jubilé de la reine, sous le regard de Robert Pouliot, au centre.

David Bombardier
SHERBROOKE

Une vingtaine de Sherbrookoïses auraient pu recevoir une médaille commémorative en l'honneur du jubilé de la reine Élisabeth II, mais ce ne sont finalement que cinq citoyens qui ont été honorés hier à l'hôtel de ville de Sherbrooke.

La gouverneure générale Adrienne Clarkson a d'abord attribué 20 médailles à chacune des circonscriptions du pays, mais le Bloc québécois les a refusées. On sait que ce parti souverainiste ne croit pas en la légitimité de la reine.

Comme la circonscription de Sherbrooke est représentée à la Chambre des communes par le député bloquiste Serge Cardin, aucun Sherbrookoïse n'aurait dû recevoir de médaille.

Le député libéral de Compton-Stanstead, David Price, a toutefois fait des pieds et des mains

pour en obtenir quelques-unes malgré tout. Avec l'aide du sénateur Léonce Mercier, qui réside au Lac-Brompton, et du député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, M. Price a réussi à mettre la main sur cinq médailles grâce à la collaboration du Sénat.

Le député de Compton-Stanstead et le sénateur Mercier étaient tous deux présents à l'hôtel de ville, hier matin, pour remettre ces médailles à cinq citoyens «qui méritent d'être reconnus pour leurs réalisations ou pour les services distingués qu'ils ont rendus à leurs concitoyens et à leur communauté». Le conseiller Robert Pouliot représentait le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

Roger Gingues, André J. Hamel, Me Louis Lagassé, Micheline Martel-Dupuis et Marc Proteau se sont tour à tour présentés devant M. Price pour recevoir leur médaille ainsi qu'un certificat.

Honneur et humilité

Conseiller municipal de Sherbrooke pendant

16 ans, Roger Gingues a été honoré pour avoir eu une vie bien remplie au service de ses concitoyens.

André J. Hamel a pour sa part reçu les honneurs pour une panoplie d'implications, notamment comme député de Sherbrooke. Même s'il est officiellement retraité, M. Hamel oeuvre aujourd'hui pour les Jeux mondiaux de 2003. «J'accueille cette médaille avec humilité et plaisir», a-t-il affirmé.

Notaire bien connu à Sherbrooke, Me Louis Lagassé s'est de son côté illustré en cofondant Les Industries C-MAC et en siégeant à plusieurs conseils d'administration. «Je reçois cet honneur avec beaucoup de bonheur et d'honneur», a indiqué Me Lagassé, partenaire principal de la firme Lagassé Lachance Beupré Poisson. Même si les opinions diffèrent sur le statut de la reine, il reste que c'est

une personne qui s'est dévouée toute sa vie avec beaucoup de rigueur. Elle doit être un exemple pour les citoyens et les politiciens.

«Cette médaille me motive et me permet d'aller un peu plus loin et de continuer. Je l'ai reçue comme une poussée dans le dos», a par ailleurs souligné une bénévole de longue date, Micheline Martel-Dupuis, qui est notamment impliquée au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Enfin, l'huissier Marc Proteau, connu pour ses nombreuses implications politiques, a estimé que ce «grand honneur» n'arriverait qu'une fois dans sa vie. «Je ne pense pas que la reine fêtera un deuxième jubilé!» a-t-il précisé, quelques minutes seulement après avoir entonné le O Canada en compagnie de la quinzaine de personnes présentes à la cérémonie.

PHARMACIE PHILIPPE LENG

En plus d'un pharmacien à votre écoute, venez profiter de nos **BAS PRIX** de tous les jours.

Enfalac et Similac liquide
caisse de 12

29⁹⁹ \$

Sirop BioMedic
pour le rhume, 250 mL

8⁹⁹ \$

Multivitamines
130 comprimés

9⁹⁹ \$

Crest
75 mL

89^c

Acétaminophène bioMedic
500 mg 100 comprimés

6⁷⁹ \$

Savon Dove
2 x 135 g

2⁹⁹ \$

Tisane Espace Nature

2⁹⁹ \$

Suppositoires

à la glycérine 12*

1⁹⁹ \$

AH! HA!

Familiprix

1125, 12e Avenue Nord
569-9456

Le Collège de l'Estrée : le plus grand choix de formations en informatique

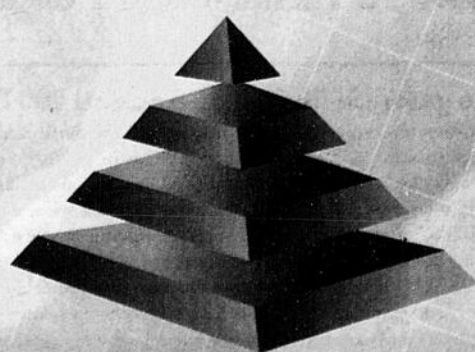
9 SPÉCIALISATIONS LES PLUS EN DEMANDE

Date limite d'inscription : le 21 février 2003

- Designer web
- Programmation.net
- Techniques de micro-informatique
- Télécommunications
- Gestion de réseaux
- Sécurité informatique

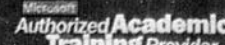
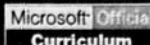
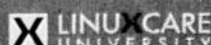
- Administration de bases de données
- Comptabilité informatisée
- Techniques de bureautique

Diplôme en un an
Aide financière disponible



COLLÈGE DE L'ESTRÉE
www.collegeestrie.com

(819) 346-5000
1 888 346-5530



Une entreprise déclare la guerre aux voleurs de voitures

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'entreprise *Enquêtes spécialisées de l'Estrie* part en guerre contre le vol et le recel de pièces de véhicules.

En permettant aux acheteurs potentiels de véhicules usagés de faire identifier formellement le véhicule qu'ils convoitent, le crime organisé retrouve un obstacle supplémentaire sur sa route. Le président d'*Enquêtes spécialisées de l'Estrie*, Tom McConnell explique que ce service est offert pour la première fois au public québécois.

«L'inspection permet à l'acheteur d'avoir la certitude d'acquiescer un véhicule composé de pièces légitimes. Il peut aussi prouver l'authenticité de son achat à sa compagnie d'assurances en présentant un certificat d'authentification. Un propriétaire peut aussi prouver l'authenticité de son véhicule lors de sa revente», explique Tom McConnell.

L'identification formelle des véhicules existe depuis de nombreuses années, mais n'était pas offerte au grand public. Elle servait à connaître le propriétaire réel d'un véhicule, démontrer au tribunal que le véhicule avait été volé, altéré ou mo-

difié. Ces examens servaient à établir à qui appartenaient le véhicule et d'en faire la preuve devant la Cour. Maintenant, le public peut s'éviter de telles surprises après un achat.

C'est un spécialiste en identification de véhicules, qui a passé plus de 25 années à la Sûreté du Québec, Claude Fortier, qui est chargé de faire l'inspection des véhicules pour *Enquêtes spécialisées de l'Estrie*. Il procède à la vérification externe et interne du véhicule. L'inspection d'une à deux heures, qui ne remplace pas une inspection mécanique de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), permet de prouver l'authenticité d'un véhicule en fonction des numéros de série.

«Il est possible de savoir si la transmission et le moteur correspondent au châssis du véhicule. Nous procédons aux vérifications avec le fabricant. Nous vérifions aussi les numéros de série secrets sur un véhicule. Nos certificats d'authenticité contiennent des points d'identification pour empêcher leur falsification. Les gens peuvent aussi vérifier l'authenticité du certificat auprès de nous», explique Tom McConnell.

Le public se retrouve gagnant avec ce nouveau service. L'inspection qui coûte 225 \$ évite au propriétaire l'incertitude, la perquisition possible de son véhicule et les tracasseries reliées à une telle



La Tribune, René-Charles Quirion
Le président de l'entreprise *Enquêtes spécialisées de l'Estrie*, Tom McConnell, et le technicien en identification de véhicules volés, Claude Fortier, procèdent à l'identification formelle de ce véhicule afin de déterminer si des pièces ont été volées.

LA SOIRÉE DES MASQUES



DEMAIN

PREMIER ACTE
SUR ARTV À

18h30

artv

DEUXIÈME ACTE
AUX BEAUX
DIMANCHES DE
RADIO-CANADA À

19h30

ICI
Radio-Canada
Estrie

«Passez donc la Soirée avec nous!»



ANIMATION : CLAUDE POISSANT
DIRECTION ARTISTIQUE : MARTIN FAUCHER • RÉALISATION : MARIO ROULEAU

saisie.

«Si en inspectant nous découvrons que des pièces maîtresses sont volées, nous avons par écrit les corps de police locaux. Nous sommes aussi en train d'établir une entente avec les manufacturiers pour faire annuler les garanties si les pièces ont été modifiées. Il faut évidemment faire inspecter le véhicule avant de l'acheter», indique Tom McConnell.

Le président de l'entreprise *Enquêtes spécialisées de l'Estrie* caresse le rêve où toutes les compagnies d'assurances feront authentifier les véhicules usagés à risque avant de les assurer.

«Si tout le monde embarque, le crime organisé va se retrouver devant un beau problème, car il ne pourra plus vendre les pièces ou les véhicules volés. S'il n'y a plus d'acheteur, il va y avoir moins de vols. Nous visons le marché de Sherbrooke d'abord, puis la région de Montréal et le Québec en entier. Nous pouvons aussi desservir la SAAQ et les corps policiers», soutient Tom McConnell.

Environ quatre véhicules sont volés à tous les jours dans la grande région de Sherbrooke. De ce nombre, 75 pour cent sont volés par des réseaux organisés qui vendent les pièces. En Estrie, 1845 véhicules ont été volés l'an dernier pour 8,8 millions \$ versés en indemnités. Au Québec, il s'est volé quelque 45 000 véhicules lors de la dernière année.

Il est possible de joindre l'entreprise *Enquêtes spécialisées de l'Estrie* au 346-8563.

Un employé de la C.S. Brooks brûlé

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un employé de la C.S. Brooks à Magog a été gravement brûlé, jeudi soir vers 20 h, alors qu'il se préparait à nettoyer de l'équipement. Selon le capitaine Yves Denis, de la Régie de police Memphrémagog, l'employé, âgé de 61 ans, aurait été brûlé sur 35 à 40 pour cent de son corps.

L'homme aurait subi des brûlures au bras gauche, au dos, à l'arrière des cuisses de même qu'à un oeil, selon les sources policières. Il a été d'abord conduit à l'hôpital La Providence de Magog, avant d'être conduit au CHUS, hôpital Hôtel-Dieu. On ne craint pas pour sa vie.

«Le mélange a entraîné une ébullition et des éclaboussures», indique le directeur des ressources humaines, Daniel Chartray, précisant qu'à sa connaissance il s'agissait du premier incident du genre.

Selon le porte-parole de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), Gilles Daigle, l'homme aurait été aspergé par de l'acide caustique. «On a des enquêteurs qui sont sur place aujourd'hui (hier) et qui vont recueillir l'information, rencontrer les personnes qui auraient pu être témoins.» Selon M. Daigle, un deuxième homme aurait été touché lors de cet incident, mais il ne peut donner davantage de détails, l'enquête étant actuellement en cours.

4%

Payez plus vite!

Hypothèque à taux variable: taux préférentiel - 1/2 %

L'HYPOTHÈQUE SIMPLIFIÉE » 1 866 BLC-2088



**BANQUE
LAURENTIENNE**



Des gens qui font l'école

Semaine des enseignantes et des enseignants du 2 au 8 février 2003

Un vaste chantier vise à transformer depuis quelques années les écoles primaires et secondaires du Québec. Avec la passion qui les caractérise, les enseignantes et les enseignants contribuent à faire de l'école un milieu de vie encore plus riche et plus stimulant, axé sur la réussite de tous les jeunes, où l'élève trouve de meilleurs apprentissages et plus d'encadrement.

En cette semaine des enseignantes et des enseignants, merci à ceux et celles qui, dans nos écoles comme dans nos centres, nos collèges et nos universités, façonnent au quotidien l'avenir du Québec.

Sylvain Simard

Ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi

Québec

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

La relève, un défi impérieux

En novembre dernier, lors du Rendez-vous national des régions, le gouvernement du Québec a identifié l'Estrée à titre de «pôle technologique». Ce titre est amplement mérité puisqu'il est le reflet de l'efficacité de la concertation régionale, soit du dialogue entre les intervenants des institutions d'enseignement et de recherche, les décideurs politiques et la communauté d'affaires.

Ce nouveau statut est annonciateur d'un changement du tissu économique de la région. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que notre vitalité parviendra à créer et à attirer chez nous des entreprises modernes à valeur ajoutée. Nous avons tout pour le faire: des structures capables d'intéresser les plus beaux cerveaux, un site magnifique, une volonté politique indéniable, un grand intérêt de la communauté d'affaires, des capitaux et même une étude publiée par le Conference Board du Canada qui nous annonce que Sherbrooke sera la ville québécoise la plus dynamique sur le plan économique au Québec.

Soulignons, qu'une entreprise technologique emploie certes des chercheurs et des scientifiques mais qu'une fois en opération, elle a besoin d'une panoplie d'employés aux compétences diverses. De plus, les avancées technologiques débouchent

souvent sur des entreprises dont les produits ne sont pas de nature technologique. Ce sont des entreprises manufacturières qui à l'origine ont un processus ou des composantes ou encore des fonctions issues de la recherche et du développement.

Alors, qui travaillera dans ces entreprises?

Avec plus de 30 000 emplois qui devront être comblés en Estrie d'ici 2005, dont 57 % en raison des nombreuses prises de retraite, la question se pose.

Avec, si la tendance se maintient, 72 000 jeunes au Québec qui entreront sur le marché du travail dans 20 ans, contre 257 000 personnes qui prendront leur retraite, la question se pose à nouveau.

À nous maintenant de transformer ces questions en défis. Il est impératif de voir aujourd'hui à l'établissement d'une vision à long terme qui aura comme enjeu principal celui de doter les entreprises d'une main-d'œuvre qualifiée. Une main-d'œuvre qualifiée qui s'installera en Estrie pour y rester longtemps.

Si nous ne nous y préparons pas, les conséquences pourraient être désastreuses.

Avons-nous le goût de voir les élèves quitter trop tôt les bancs d'école devant des offres d'emploi al-



Hélène GRAVEL

léchantes et de nous priver ainsi de cette masse intellectuelle essentielle à l'avancement de toute société?

Avons-nous les moyens d'attendre que les initiatives pour prévenir ou colmater ces problèmes potentiels nous viennent des gouvernements provincial et/ou fédéral?

Non, je ne crois pas.

Nous avons besoin de gens formés pour occuper des emplois immédiatement mais aussi de personnes qui seront capables de participer à la gestion du développement futur.

Certaines pistes de réflexion sont déjà proposées et celles-ci impliquent bien plus que du recrutement intensif.

Par exemple, il faut continuer à cibler nos filières traditionnelles telle l'accroissement de l'immigration tout en adoptant des mesures comme la mise en place de mécanismes de reconnaissance des acquis et des programmes de formation de courte durée visant la mise à niveau plutôt qu'une reprise des études.

Il faut tenter de rendre plus performants les mécanismes de conciliation travail-famille afin que les aspects de nos vies, autres que le travail, ne souffrent pas trop de toute cette turbulence.

Pensons également à faciliter la participation active des travailleurs plus âgés en adaptant des filières de formation sur mesure à tous les niveaux d'enseignement pertinents et en rendant les régimes de retraite plus avantageux pour les personnes qui désirent demeurer en emploi. La fusion de l'expérience et de la productivité, de la sagesse et du dynamisme, doivent se faire dans nos organisations tout comme dans la société si nous voulons gérer cette nouvelle réalité.

Citons en exemple des programmes de mentorat comme celui mis en place par Pro-Gestion Estrie et qui propose à la nouvelle génération de gens d'affaires le soutien de bénévoles possédant une vaste expérience dans différents domaines de l'activité

économique. Une belle façon d'aider et d'orienter notre relève en entreprise. Une relève qui n'est pas seulement constituée de jeunes de 20 ans mais de tous ceux et celles qui ont le désir et la capacité de travailler.

Mais nous devons aussi continuer d'utiliser notre savoir-faire et notre ingéniosité et, à ce titre, une gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre s'impose. Les entreprises doivent, avant tout, fidéliser leurs employés et ensuite penser au recrutement extérieur.

Certains participent déjà activement à la mise en place de solutions préventives. Mentionnons Préférence Estrie, une initiative qui a été réalisée sous l'inspiration du pôle universitaire et de grandes entreprises de la région et qui vise à favoriser le recrutement et la rétention de candidats qualifiés, et ce, en facilitant leur implantation en sol estrien, pour eux et leurs familles.

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, la gestion de la qualité de vie doit être une partie intégrante de l'organisation du travail.

Le temps est venu de retrousser nos manches. Si l'enjeu est à venir, le défi, lui, doit être relevé aujourd'hui.

Hélène Gravel est directrice générale de la Chambre de commerce de la région sherbrooke et éditorialiste invitée

Lettre ouverte

Il faut aider Asbestos

Monsieur Bernard Landry,
Premier ministre du Québec

La MRC d'Asbestos vit une fois de plus des heures difficiles à la suite de l'annonce de la fermeture temporaire de l'usine de magnésium Magnola à Danville. Cette nouvelle, combinée à celle de la mine Jeffrey en octobre 2002, accroît l'urgence d'interventions adaptées et ciblées afin de permettre à la région de retrouver le plus rapidement possible le chemin de la prospérité économique. (...)

Dans une correspondance que je vous adressais en date du 4 octobre 2002, je vous faisais part du désarroi de la population face à l'arrêt des activités de la mine Jeffrey. Je sollicitais votre aide afin d'éviter à notre région qu'elle se vide de ses forces vives parce que nous n'aurions pas su créer un environnement propice à son développement économique. Cette proposition ne fut malheureusement pas retenue. Aussi, ma requête d'aujourd'hui revêt un caractère d'urgence en raison des derniers événements.

LA MRC d'Asbestos, avec une population d'environ 15 000 habitants, a déjà été ciblée par votre gouvernement comme MRC en difficulté et des moyens additionnels ont été accordés pour soutenir le développement de son territoire. Les

circonstances actuelles commandent une action plus musclée et je vous réitère ma demande de mettre en place dès maintenant une autre stratégie de soutien et de développement de l'emploi pour la MRC d'Asbestos.

(...) Parallèlement à ma demande de voir la MRC d'Asbestos reconnue comme étant une MRC-ressources, des mesures rapides pourraient être prises pour colmater un tant soit peu le trou béant laissé par la disparition des ces deux piliers de notre économie régionale. À titre d'exemple, le *fast track* pourrait être utilisé pour permettre l'acceptation des projets déjà déposés ou à l'être auprès des instances gouvernementales à des fins d'aide financière.

Il m'apparaît impératif de redonner rapidement espoir à notre région et je suis persuadé que nous y arriverons. Aussi, pour toutes ces personnes dont l'emploi vient de disparaître, pour toutes les entreprises de la MRC d'Asbestos qui avaient comme client principal Magnola ou encore Mine Jeffrey, pour la population en général, je sollicite formellement votre aide afin de nous aider à nous relever de la crise économique qui nous secoue fortement. L'avenir de la MRC d'Asbestos en dépend.

Yvon Vallières
Député de Richmond

Fenêtre sur le monde

La crise de Corée du Nord



Jean-René CHOTARD

En septembre 2002, les autorités de Corée du Nord reconnaissent avoir poursuivi, en secret et en violation d'accords internationaux, une filière de recherche nucléaire à des fins militaires. Depuis, une série de pas dramatiques a été franchie: la Corée du Nord a même quitté l'organisation dite du Traité de non-prolifération. Jusqu'à quel point pouvons-nous parler de crise?

Une crise pour mathématiciens

Les mathématiciens ont développé un mode de raisonnement qu'ils appellent la «théorie des jeux». Nous n'en ferons pas usage aujourd'hui. (...)

Dans cette crise, une variété de joueurs entrent en interaction. Chacun dispose d'atouts, poursuit des objectifs en connaissant ou en devinant les intentions des autres joueurs. La théorie des jeux consiste à mettre en équations les pratiques de chacun des joueurs, à évaluer mathématiquement, leur comportement ainsi que la nouvelle corrélation qui se développe au fur et à mesure de la crise.

À la base, existent deux joueurs coréens ou plutôt une Corée divisée en deux joueurs, Corée Nord et Corée Sud. Leur division résulte d'événements provoqués par d'autres grands joueurs, toujours intéressés au devenir de ces deux morceaux d'une même Corée, qui existent comme deux états très distincts. Trois autres grands joueurs régionaux marquent un net intérêt de la Corée, ce sont: Chine, Japon et Russie. Enfin, les États-Unis sont le grand joueur planétaire. Ils sont associés en

un pacte militaire avec le Japon et ils se perçoivent comme garants d'une stabilité pour toute l'Asie du nord-est.

Il y a crise d'abord parce que les règles du jeu ont changé. La guerre froide est finie, quand chacune des deux superpuissances, URSS et USA, soutenait l'une des Corées. Il y a crise aussi parce que chacun des joueurs coréens a sensiblement changé. Le joueur Corée du Nord s'enfonce dans une catastrophe économique. Ses leaders disposent d'armes nucléaires et de missiles et pour leur simple survie politique, menacent d'en produire d'autres encore. Le joueur Corée du Sud a redressé son économie, son produit intérieur brut est maintenant plus élevé que celui de la Russie. Oui, vous avez bien lu! Et cette Corée prospère aspire à un nouveau rôle en Asie.

La stratégie américaine

Washington n'est pas absolument surpris par la situation. En 1996, l'administration Clinton avait étudié la faisabilité de bombarder le centre nucléaire de Yongbyon en Corée du Nord. Mais, en représailles, le Nord aurait pu détruire la capitale de Corée du Sud, Séoul, qui est située à 40 kilomètres seulement de la ligne de démarcation. L'armée du Nord dispose de plus de mille canons et lance-roquettes à longue portée, prêts à être pointés sur Séoul. L'accord, dit «Framework agreement» en 1994, prévoyait que le Nord arrête la production de plutonium qui est un combustible à usage militaire. En échange, la communauté internationale, et d'abord les États-Unis, fourniraient aide alimentaire et assistance pour construire des centrales atomiques qui ne pourraient pas être utilisées à des fins militaires.

L'administration Bush a pris la suite

de cet accord mais en signalant qu'il pourrait être réaménagé. D'abord, Colin Powell émit la possibilité d'une révision. Mais la doctrine stratégique de George Bush entraîna un changement décisif d'attitude. L'avertissement fameux aux États de l'axe du mal plaçait la Corée du Nord ans le collimateur américain. Si l'Irak devenait la priorité, la Corée du Nord serait-elle le second état dans une liste d'attaques ou de pressions américaines? La démarche américaine, avec cohérence, avertissait tous les états engagés dans des programmes nucléaires. Mais à la différence de l'Irak de Saddam qui est totalement exposé aux menaces américaines, la Corée du Nord dispose d'un joker: ce serait le bombardement de la capitale de Corée du Sud. Surtout, il est vite apparu que la Corée du Nord ainsi que la Corée du Sud pouvaient en Asie du Nord-Est, tirer avantage de la théorie des jeux.

Vers une nouvelle Asie Nord-Est

La Corée du Sud, maintenant puissance économique, a choisi de devenir le premier pourvoyeur d'aide à la Corée du Nord. Le revenu par an et par habitant est de 9000 \$ en Corée du Sud contre 700 \$ en Corée du Nord. Les capitalistes du sud veulent évidemment profiter des opportunités de la main-d'œuvre du Nord qui est à la fois bon marché, éduquée et... parlant la même langue. Début février 2003, après des années de négociation, commencent des travaux pour des investissements financiers de 9 milliards de dollars. À Kaesong, juste au nord de la ligne démilitarisée, des hommes d'affaires du Sud planifient une zone industrielle de dix-neuf milles carrés et d'une ville nouvelle. Cette coopération a dépassé le stade de projet. Les militaires ont déjà déga-

L'ADQ EN PERTE DE CROISSANCE...



patlaramce@sympatico.ca

curité, les États-Unis, mais aussi la Chine, sont préoccupés par l'émergence d'un état doté d'armes nucléaires. Ils craignent qu'à leur tour, d'autres états de la région: Corée du Sud, Japon, Taïwan... en viennent à développer aussi l'arme atomique.

Il s'agit d'une crise complexe. Elle est circonscrite parce que la Chine poursuit le même objectif de désarmement de la Corée que les États-Unis. Pékin pourrait bien laisser faire les Coréens du Nord, seulement dans la mesure où ils affaiblissent l'autorité et le prestige américains en Asie du Nord-Est. Mais cette crise développe aussi des effets à distance. Pour préserver sa crédibilité, Washington, qui se trouve empêché d'agir contre la Corée, peut bien y trouver un argument pour agir avec toute sa force, autre part, c'est-à-dire en Irak. Les États-Unis font face à deux fautes de trouble, Saddam Hussein et Kim Jong IP.

En frappant celui qui est isolé, ils adressent une leçon indirecte à celui qui se juge à l'abri et ils signalent à d'autres candidats nucléaires comme le Pakistan par exemple, que l'Amérique est sérieuse quand elle exige la non-prolifération des armes de destruction massive. Un collègue mathématicien ne manquerait pas de trouver là une belle application de la théorie des jeux.

N.B.: Quelques lecteurs ont signalé un manque de clarté dans le texte intitulé «L'Irak après le 27 janvier». Il était terminé par la forme interrogatoire. Sur le mode de simple énoncé, la conclusion peut se lire: Israël et les États-Unis poursuivent au Moyen-Orient des politiques distinctes mais convergentes. Une victoire d'Ariel Sharôn aux élections peut être interprétée à Washington comme une confirmation dans la poursuite d'une ligne dure, voire... très dure.



NOS VOISINS ANGLOPHONES

Scott Verity
COLLABORATION SPÉCIALE

STEVENSON
svstevenson@yahoo.ca

«Je n'aurais jamais dû prendre ma retraite», dit en riant Gerry Bryant, en parlant de sa vie après une longue carrière dans l'entreprise familiale Bryant Beverages, anciennement le fabricant de la fameuse boisson gazeuse au gingembre Bull's Head.

Aujourd'hui, M. Bryant est très occupé avec le bénévolat qu'il fait, en plus d'avoir aidé le nouveau propriétaire de Bull's Head, Peter O'Donnell, à repartir les produits en 1996.

M. Bryant était un bon mentor pour cette entreprise qui a évolué en parallèle avec la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est. Le grand-père de Gerry Bryant, John Henry Bryant, a commencé la Silver Spring Brewery avec son beau-frère Seth Nutter au 19^e siècle. Ils fabriquaient toute la bière vendue à Sherbrooke à l'époque. Ils en faisaient aussi la distribution par cheval et wagon.

Par la suite, de plus grandes compagnies comme par exemple Frontenac Beer et Molson Breweries sont venues lui faire concurrence dans le marché des Cantons-de-l'Est. C'était aussi le cas d'autres compagnies, incluant les banques (il existait à l'époque la Eastern Townships Bank).

«Il a vu la gravité de la situation», a dit M. Bryant de son grand-père. John Bryant a alors vendu ses parts de la Silver Spring Brewery, mais a fondé peu après Bryant Beverages, qui fabriquait les boissons gazeuses tel la Bull's Head, l'orange, le raisin, un limon-lime, et un English Ginger Beer, entre autres.

La nouvelle entreprise de la famille Bryant a pris de l'expansion jusqu'à l'ère de l'après-guerre entre les années 1950 et 1960 en faisant aussi l'embouteillage et la distribution des produits Coca-Cola.

Mais l'entreprise est encore tombée à la merci de grandes compagnies de l'extérieur lors de la centralisation des opérations de Coke dans les grands centres urbains. La famille Bryant a perdu sa franchise avec Coca-Cola au début des années

1970 et a dû arrêter les opérations en 1976, vendant leur marque de commerce et leurs recettes à Lucien Lavigne, un compétiteur amical qui avait une franchise semblable avec Pepsi.

Vingt ans plus tard, Pepsi a fait la même chose et Bull's Head est disparu pour quelques années avant son rachat par le propriétaire actuel Peter O'Donnell, qui organise la production et la vente aujourd'hui principalement comme passe-temps.

Dans la chronique samedi dernier, M. O'Donnell mentionnait des ventes courantes de plus de 200 000 bouteilles. «Ce n'est qu'une goutte dans le seau comparé au passé», dit M. Bryant. Nous vendions huit fois ce nombre et même peut-être plus avant.

La compagnie avait aussi 17 camions et presque 100 employés. La Bull's Head se vendait à 0,25 \$ la bouteille (comparé à 2,39 \$ cette semaine au Provigo de Lennoxville).

Aujourd'hui, à l'âge de 79 ans, Gerry Bryant passe beaucoup de son temps à faire du bénévolat pour sa communauté à North Hatley, pour son église, et pour l'Aide communautaire de Lennoxville et des environs en conduisant des personnes âgées à l'hôpital et d'autres endroits

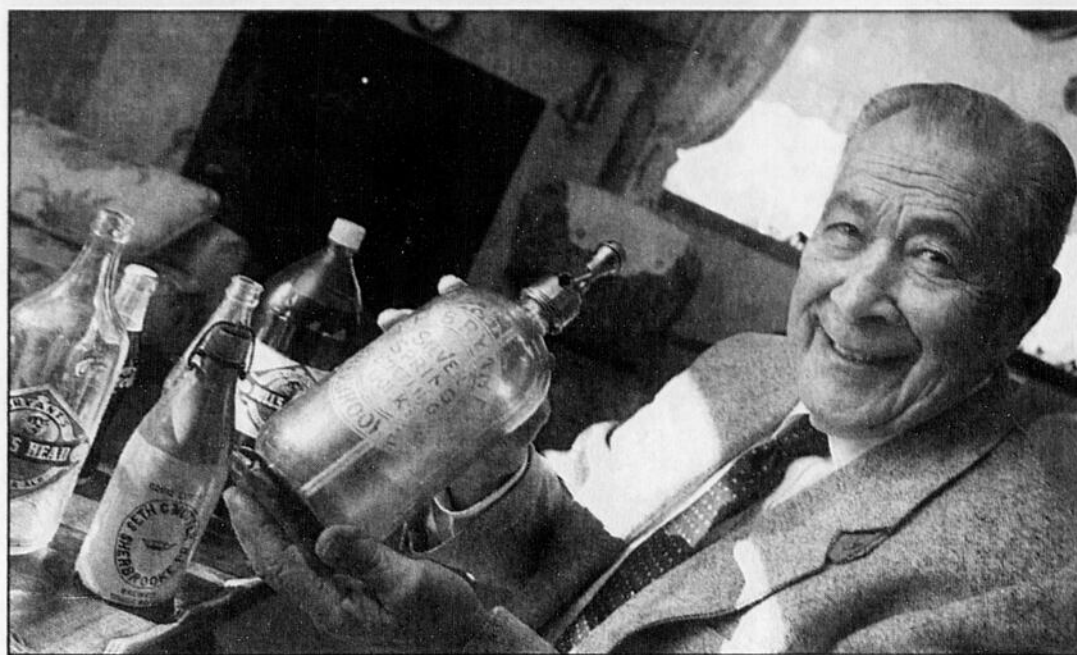
don't ils ont besoin d'aller.

Il est fier d'avoir assez bien appris le français en travaillant pour la compagnie familiale, mentionnant que ses clients francophones, comme un certain M. Ménard de Windsor, appréciaient le fait qu'il prononçait bien son nom.

Et il achète encore la Bull's Head, même si elle n'est bien sûr pas la même qu'elle était. «J'en ai acheté hier pour un party», a-t-il confié cette semaine. «Mais pour dire la vérité ce n'est pas comme auparavant. Peter O'Donnell et moi, nous avons travaillé étroitement ensemble sur son développement. C'est une bonne boisson, mais j'ai tendance à l'acheter en petite bouteille pour éviter la perte de la pression gazeuse.»

Anciennement, en bouteille de verre, la Bull's Head recevait 70 livres de pression. Aujourd'hui,

Bryant Beverages : une histoire de famille



«Je n'aurais jamais dû prendre ma retraite», dit en riant Gerry Bryant, en parlant de sa vie après une longue carrière dans l'entreprise familiale Bryant Beverages, anciennement le fabricant de la fameuse boisson gazeuse au gingembre Bull's Head.

Imacom, Martin Blache

on met plutôt 45 livres à cause des bouteilles de plastique. «C'est pourquoi auparavant on avait ce pétilllement qui montait dans le nez et apportait des larmes aux yeux.»

Si vous n'avez jamais essayé la Bull's Head, ne soyez pas surpris si vous avez encore un peu cette réaction. Quarante-cinq livres donnent encore assez de pétilllement, au moins pour ma génération, qui continue à fidéliser cette institution anglophone.

Musique en anglais

Le Church Street Café se poursuit à Lennoxville le premier vendredi de chaque mois présent-

tant de la musique folklorique, bluegrass et autres, souvent par des musiciens de la région. Sur la scène vendredi prochain, à partir de 20 h, c'est Jim Daniels qui joue de la musique country dans l'ancien style et du western swing. Betty Piette de Standridge East est aussi à l'affiche. Elle chantera du blues et du swing, sous l'influence de Doc Watson et Mississippi John Hurt.

Le Church Street Café se trouve dans la salle de l'église unie de Lennoxville, au coin des rues Queen et Church.

Scott Stevenson est rédacteur et traducteur en langue anglaise (scott@stevenson.ca), et réside à Lennoxville.

Organiser sa retraite après la retraite

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La retraite. Certains en rêvent pendant des années, mais une fois arrivés à ce point, la vie peut devenir bien monotone. C'est pour cela qu'une bonne réflexion s'impose. En groupe si possible, loin de la maison.

Des groupes d'aide pour les hommes et les femmes à la retraite de 50 à 60 ans se forment périodiquement à l'Université de Sherbrooke. Pour plusieurs, c'est la première chance de parler des difficultés qu'ils rencontrent dans leur nouvelle vie, indique Jean-Guy Saint-Gelais, l'un des responsables du programme «À la retraite: choisissons nos projets».

«Si un retraité répond que ça va mal quand on lui demande si ça va bien, il va se faire crucifier! Il ne peut pas dire cela; il a de l'argent et du temps! Il n'a pas le droit de se plaindre. Le groupe procure la première occasion de se dire les vraies affaires», affirme M. Saint-Gelais, un dynamique retraité de la fonction publique.

Un retraité a un deuil à traverser, celui de sa profession et de son milieu social, affirme-t-il. Il doit passer par

trois étapes: les vacances prolongées, les projets de retraite et ensuite la réalisation de ce projet.

«C'est à la deuxième étape que nous intervenons, mentionne l'organisateur. Nous les amenons à réfléchir sur ce qu'ils veulent faire, déclare M. Saint-Gelais. Nous les amenons à réaliser leur projet.»

Bien souvent, la discussion en groupe tourne autour de l'aspect psychologique de la retraite, ajoute-t-il. «Nous recevons des gens qui ont été très occupés tout au long de leur vie. Il faut maintenant trouver comment la remplir.»

Les groupes sont formés d'une douzaine de personnes âgées de 50 à 60 ans. Elles doivent être à la retraite depuis quelques mois, «une fois que la période des vacances prolongées est finie». Le prochain groupe devrait commencer ses activités la semaine prochaine. Une dizaine de rencontres sont prévues.

L'interaction dans le groupe donne souvent des idées aux participants peu inspirés. «J'ai vu une dame qui avait toujours voulu jouer du saxophone. À la retraite, il faut penser à soi. À la fin du programme, elle nous a joué la gamme.»

On peut s'inscrire ou s'informer en appelant au 565-4078.

Nouveau commerce à Sherbrooke

Venez voir notre grande sélection

Une image vaut mille... gouttes! Nouveau... Salles de bains Sherbrooke Unique... Salles de bains Sherbrooke Parce que votre salle de bains devient votre zone confort et détente... Vous serez heureux de visiter la plus belle salle de montre en région.

«Vous l'avez imaginé, on peut le créer pour vous!»

**Salles de bains Sherbrooke, 562-2911
988, rue Wellington Sud, Sherbrooke**

TAPIS COUTURE

GRANDE VENTE

40 HEURES

30, 31 janvier
1^{er} et 2 février

Possibilité de payer en juin 2003*
* Sur approbation de crédit.

Planchers de bois

LAUZON
Planchers de bois exclusifs
Hêtre
POLYNILUM+
Filtre Solaire
4 50\$ pi ca

PLANCHER FLOTTANT

40 modèles et couleurs DOMCO.
à partir de **69¢** pi ca

CÉRAMIQUE

150 modèles Collection ITALIENNE
à partir de **99¢** pi ca

RABAIS

sur la **10%** PEINTURES
peinture MF
PORTICO PAINTS

1 000 000 pi ca
TAPIS, PRÉLART et TUILES

à partir de **40¢** pi ca

STORES métallique jusqu'à **45%** de rabais
ou PVC
et toiles régulières ou solaires
ALTEX

500 CARPETTES

décoratives 5 pi à 8 pi
de **59⁹⁹\$** à **699⁹⁹\$** ch.

PAPIER PEINT

Catalogues sélectionnés jusqu'à **40%** de rabais

099450

ouvert

CE DIMANCHE

820, rue Wellington Sud, Sherbrooke

(819) 566-7111

Cinq personnes gravement blessées dans une collision

Nathalie Prévost
IRLANDE

Une collision frontale survenue entre deux voitures a fait cinq blessés graves hier midi, à 12 h 46 précisément, aux abords du numéro 251 de la route 165, à Irlande.

Une dame de 40 ans, qui prenait place à bord d'un des deux véhicules impliqués, a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis, mais il semble qu'on ne craigne pas pour sa vie ni pour celle des quatre autres passagers impliqués dans cet incident, du moins pour l'instant.

Au moment d'écrire ces lignes, les agents de la Sûreté du Québec ne détenaient pas encore toutes les informations relatives à cet accident, notamment le nom des personnes impliquées, leur lieu de résidence et les causes exactes de la collision.



Une violente collision survenue hier, à Irlande, a fait cinq blessés. Une dame de 40 ans, qui prenait place à bord d'un des deux véhicules impliqués, a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Deux voleurs s'emparent de 10 000 \$

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Armés d'un pic à glace et d'un revolver, deux hommes ont fait irruption dans une résidence du Canton d'Hatley, jeudi soir dernier, réussissant à s'enfuir avec une somme de 10 000 \$. Les trois personnes qui s'y trouvaient, deux femmes et un homme, ont eu la frousse de leur vie.

Selon le porte-parole de la Sûreté du Québec de Montréal, Gilles Mitchell, une dame de 88 ans, sa fille âgée de 66 ans et un homme de 52 ans auraient été menacés de mort par les deux individus, deux jeunes dans la vingtaine. L'homme, de son côté, aurait été ligoté le temps que les deux malfaiteurs s'emparent de l'argent et prennent la fuite. Selon M. Mitchell, l'homme molesté pourrait être le fils de la dame de 88 ans.

Un faux accident

L'incident s'est produit vers 21 heures jeudi, mais ce n'est qu'hier matin, vers 11 heures, que les policiers de la Sûreté du Québec ont été contactés par les victimes, en proie à un choc nerveux.

Un premier individu aurait d'abord frappé à la porte de la résidence de la rue Rogers, indiquant qu'il avait été victime d'un accident. La dame de 66 ans lui aurait alors répondu que les personnes présentes dans la maison étaient toutes des personnes âgées et qu'il était plutôt préférable d'aller demander de l'aide aux voisins.

C'est à ce moment que son complice est entré dans la maison, en criant qu'il voulait l'argent. Entendant le vacarme, l'homme de 52 ans qui se trouvait à l'étage à ce moment serait descendu au rez-de-chaussée.

L'un des malfaiteurs en a profité pour le ligoter, tandis que son complice a commencé à fouiller dans la maison et à proférer des menaces. Prise de panique, une des dames est allée chercher l'argent. «Les deux hommes ont pris la fuite, mais personne n'a été blessé. Ce sont deux hommes dans la vingtaine, un aux cheveux blonds et l'autre aux cheveux noirs», indique Gilles Mitchell. Selon ce dernier, les voisins ont été interrogés, mais personne n'a aperçu de véhicule ou d'individus suspects.

Le bureau régional d'enquête de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête. Toutefois, selon M. Mitchell, les policiers disposent de très peu d'information, et les deux suspects courent toujours.

Fraises Camarosa

de Floride

1 49\$
1 chopine

Brocoli

de Californie

99¢
GROSSEUR

Tomates Rouges

gros 5 x 6 du Mexique

1 49\$
4 pour

Fines Herbes

de chez-nous

1 49\$
Sac de 28 g
Aneth, Estragon, Menthe, Origan, Romarin, Sauge, Thym de la République Dominicaine

Poireaux

des États-Unis

1 99\$
paquet

Bananes

de Colombie

39¢/lb
36¢/kg

Asperges

gros standard du Mexique

1 99\$ / lb
4,39\$ / kg

Nectarines

Ripe N'Ready

1 49\$ / lb
3,28\$ / kg
du Chili

NOUVEL AN CHINOIS

ANNÉE DE LA CHÈVRE

Laitue Chinoise

Bok Choy

Chou Nappa

59¢ / lb
1,30\$ / kg
du Texas

Fèves germées

59¢ / lb
1,30\$ / kg
du Québec Canada #1

Pois Mange-tout

du Guatemala

1 99\$ / lb
4,39\$ / kg

Mélange de noix et fruits séchés

Délice des bois, Diète de luxe ou Mélange thaïlandais

2 99\$ + tx
454 g

Eau de source naturelle gazeifiée

régulier, citron ou lime

perrier

1 09\$ + tx
750 ml

Fondue suisse

en sachet

4 99\$
400 g

Spéciaux valides du samedi 1^{er} au vendredi 7 février 2003

Saviez-vous que...

Les fraises offertes au Végétarien sont de variété Camarosa, une variété de qualité supérieure; elles sont plus rouges et leur chair est plus sucrée que la plupart des fraises que nous retrouvons sur le marché actuellement. Bien entendu, elles ne possèdent pas le goût des fraises du Québec, mais il s'agit d'une excellente alternative lorsque celles du Québec ne sont pas disponibles. Alors, pas besoin d'attendre à l'été pour vous faire plaisir: «shortcake», salade de fruits, mousse, lait frappé, tarte... à vous de choisir!

LE VÉGÉTARIEN
Votre Marché Fraîcheur

SHERBROOKE : Terrasses 777 et coin King Jacques-Cartier - MAGOG : 930, rue Principale Ouest

4%

Payez-vous la traite!

Remise en argent de 4%.

L'HYPOTHÈQUE SIMPLIFIÉE » 1 866 BLC-2088



BANQUE
LAURENTIENNE